

# GALLUIS info

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE NOTRE VILLAGE

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux

- Préservation du patrimoine

- Fêtes et animations



ET AUSSI : VIE QUOTIDIENNE, INFOS PRATIQUES, FINANCES, JEUNESSE, LIEN SOCIAL, BIEN-ÊTRE ANIMAL...



# L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Gallusiennes, chers Gallusiens,

Nous accordons une grande importance à la préservation de notre patrimoine. Cette année, grâce aux aides financières du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, notre investissement s'est porté sur la rénovation des murs du cimetière, de la place de l'Église, de la mairie et de la fontaine rue Labarraque.

Suite à la détection d'insectes xylophages au niveau de la nef de notre église, il a été décidé de restaurer les boiseries. Nous avons sollicité le conseil départemental dans le cadre du dispositif « restauration des patrimoines historiques », et nous avons obtenu une subvention à hauteur de 65 % du montant HT des travaux.

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, nous avons conventionné un carnet d'entretien du patrimoine rural 2024-2028, toujours dans le cadre du dispositif « restauration des patrimoines historiques ». Il est prévu d'effectuer différents travaux sur notre église : entretenir et réparer les parties défectueuses du réseau de drainage, réparer les joints sur la façade nord du bâti, etc.

En raison de l'augmentation considérable des consommations énergétiques, nous avons entrepris, en août 2023, de faire réaliser un audit énergétique de tous nos bâtiments municipaux par la société Step One To Transition. Grâce à cette étude, nous avons pu nous positionner pour

solliciter une aide de l'État, connue sous le nom « Fonds Vert ». Nous avons obtenu une subvention à hauteur de 431 112 €.

Après une longue procédure devant le tribunal administratif de Versailles contre notre assureur AXA concernant les malfaçons dans notre école primaire, nous avons finalement obtenu gain de cause, ce qui nous a permis d'obtenir la somme de 299 000 €.

Avec le cumul de ces deux sommes et du fonds de concours de la CCCY, nous pourrons commencer les travaux avec sérénité début 2025. Pour ce faire, nous avons engagé comme maître d'œuvre la société TBS pour coordonner les travaux de l'école primaire et autres travaux en rapport avec les économies d'énergie. Afin de ne pas perturber l'apprentissage des élèves, la planification des travaux sera effectuée de concert avec le corps enseignant.

Dans ce bulletin, vous découvrirez de manière plus approfondie l'aspect financier des sujets que j'ai abordés, ainsi que de nombreux autres projets réalisés durant cette année 2024.

Les festivités de fin d'année sont imminentes.

Je vous souhaite à tous de les vivre pleinement avec vos familles et amis.

Bien à vous,

**Le maire**  
**Annie LOBSTEIN**

**Le bulletin « Galluis info » est une publication éditée par la mairie de Galluis.**

Directeur de la publication : Annie LOBSTEIN

Direction éditoriale : Fanny CECILLE-HERRERAS

Direction de la rédaction : Commission communication

Rédaction : Annie LOBSTEIN (édito, personnel communal), Jean-Louis MARTINELLI (finances, rénovation énergétique), Fanny CECILLE-HERRERAS (événements, jeunesse, famille, préservation de l'environnement, ateliers « Mettons-nous au vert ! », budget participatif, se restaurer à Galluis), Carol ALONSO (lien social - ateliers seniors, brocante, zone de gratuité -, bon à savoir, élus et administrations, transports, Yolin, bien-être animal, santé), Georges WILLEMOT (patrimoine, éclairage, sorties seniors), Corine LASON (résumés de comptes rendus de conseils), Suzanne GIRAULT (bibliothèque, tricot JO), Xavier ADAM (rénovation énergétique, biodiversité, Jour de la nuit), Nathalie BOULIER (école), membres du comité des jeunes : Lylou DAVID et Brice ROMANET (parole aux jeunes), Daniel JAMAR (jeu Scrabble).

Mise en page : effet-immédiat.com, création graphique

Crédits photos : Fanny CECILLE-HERRERAS, Pierre CECILLE, Carol ALONSO, Georges WILLEMOT, Suzanne GIRAULT, Nathalie BOULIER, Antoine LE METAYER (photos intervenants du Jour de la nuit), Laetitia LARIVÉ (tricot Magicien d'Oz), Nelly GAUTHIER (chevaux).

✉ [mairie@galluis.fr](mailto:mairie@galluis.fr) - [site Internet : www.galluis.fr](http://www.galluis.fr)

Impression : INOV - Les Essarts-le-Roi (78) - Imprimé sur papier recyclé.

# RAPPELS DIVERS

## STATIONNEMENT GÊNANT

Il y a de plus en plus de véhicules stationnés sur la voie publique et sur les trottoirs. **Merci de bien vouloir respecter la signalisation au sol et les panneaux.** Pensez aux voisins, aux parents et leurs poussettes, aux piétons ! Quand cela est possible, rentrez **vos véhicules dans vos propriétés** (sous peine d'amende - art 417-10 du Code de la Route).

## PROMENADE

Nous vous rappelons de bien vouloir respecter l'environnement et le bien-être de tous en **ramassant les déjections de vos chiens et en jetant vos mégots et autres déchets à la poubelle**, sous peine d'amende.

D'autre part, les chiens doivent **obligatoirement être tenus en laisse** partout dans la commune.

Attention également à **bien rester sur les sentiers communaux** pendant les périodes de chasse, la plupart des forêts environnantes étant privées.

## NUISANCES SONORES

Évitez le bruit en dehors de ces horaires :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS, TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

L'entretien des trottoirs (ou déneigement) est à la charge des propriétaires (ou locataires) devant leur propriété. La taille des haies est obligatoire au-delà de 2 mètres de hauteur, ainsi que la taille des arbres ou haies dépassant sur la voie publique ou en limite de propriété. Là encore, **pensez aux piétons qui empruntent les trottoirs et sentes à côté de chez vous.**

## DÉCHETS

Sortie des conteneurs : **la veille au soir** des passages du SIEED.

**Nous vous remercions de bien vouloir rentrer rapidement vos conteneurs dans votre propriété après le passage des camions de la SEPUR/SIEED.**

**Attention :** pour la majeure partie des communes, la collecte des déchets des emballages (*bac couvercle jaune*) a lieu l'après-midi, voire en soirée : ne rentrez pas vos bacs trop vite, pensant à un oubli !

Collecte déchets verts (couvercle marron) : **mercredi**

(voir calendrier du SIEED pour la période estivale)

Collecte ordures ménagères (couvercle vert) et emballages (couvercle jaune) : **jeudi**

Encombrants : **sur rendez-vous auprès du SIEED** (01 34 86 65 49)

Conteneur à verre : **un conteneur à verre est à votre disposition** à l'entrée du pont de Galluis (au bout de la rue aux Vanniers, à l'intersection avec la RD 156)

Les masques, mouchoirs et gants doivent être dans des sacs fermés et dans la poubelle à couvercle vert.

Déchèteries : **deux déchèteries sont à votre disposition, à Méré et Garancières**, du vendredi au mardi. Une carte d'accès vous est délivrée via le site internet du SIEED ([www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)). Pour plus de renseignements, consultez notre site internet ([www.galluis.fr](http://www.galluis.fr)) ou celui du SIEED.

# SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES : p.3

VIE QUOTIDIENNE : p.9

NUMÉRIQUE : p.10

CONSEIL MUNICIPAL : p.10

SANTÉ : p.11

BIEN-ÊTRE ANIMAL : p.12

LIEN SOCIAL : p.14

FINANCES : p.17

CLIMAT ET ÉNERGIE : p.21

ÉVÉNEMENTIEL : p.23

ENVIRONNEMENT : p.28

PATRIMOINE : p.32

CULTURE : p.33

LIEN SOCIAL : p.33

ÉCOLE : p.34

FAMILLE : p.36

JEUNESSE : p.37

JEU : p.39

# AGENDA

**Dimanche 12 janvier**

- Journée de partage des savoir-faire
- Repas des seniors

**Samedi 25 janvier**

- Vœux du maire

# BON À SAVOIR

## NUMÉROS UTILES

dans votre commune et ses environs :

Mairie : ☎ 01 34 57 03 90

École : ☎ 01 34 86 04 86

Garderie : ☎ 01 34 57 03 96

Cabinet paramédical de Galluis :

Infirmiers : ☎ 06 52 62 19 45

Pédicure, podologue : ☎ 01 34 86 57 27

Ostéopathe :

👤 Valentine Martin-Pigeon ☎ 06 25 55 76 95

Gendarmerie de la Queue-Lez-Yvelines :

☎ 01 34 86 40 01

Consultations médicales en urgence

Maison médicale de Montfort l'Amaury :

☎ 15

Contactez *obligatoirement* le 15 avant de vous rendre à la maison médicale de garde de Montfort-l'Amaury, afin d'obtenir, le cas échéant, le code d'accès.

🕒 Du lundi au samedi de 20h à minuit, dimanches et jours fériés de 16h à minuit

📍 15 place Robert Brault, Montfort-l'Amaury.



## ENTREPRISES ET INDÉPENDANTS

Nous souhaiterions mettre en avant les professionnels basés sur notre commune, avec une parution dans le prochain bulletin municipal.

Nous voulons nous assurer que personne ne soit oublié afin de réaliser un recensement le plus complet possible.

**Si vous êtes une entreprise ou un indépendant**, nous vous invitons à nous transmettre vos coordonnées et secteur d'activité.

En espérant vous compter parmi les participants à cette initiative, nous vous remercions de votre collaboration !



## LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR LA COMMUNE

### Danse / pilates / gym

👤 Anne Breton ☎ 06 72 00 79 28

### Danse et chant - Voix en scène

☎ 06 69 92 70 25

### Yoga

👤 Carlota Jimenez ☎ 06 74 22 91 13

### Les Magiciens du Cœur et école de magie

👤 Denis Voyart ☎ 01 30 56 16 45

### Confluent de talents

☎ 06 19 32 10 10

### Famille Plus

👤 Mme Romain-Soudanne

✉ renseignementassociation @familleplus.org

## SE RESTAURER À GALLUIS

Bienvenue à **La Sicilienne Pizzas**, nouveau food-truck présent tous les jeudis soirs sur le parking de la salle des Marronniers.



Pour passer commande : ☎ 06 59 11 78 42 ou sur place à partir de 17h30. Préparation de la première commande à partir de 19h.

## POUR VOS BÊTES À POILS

### Truck de Poil

Toilettage itinérant, chiens et chats

☎ 06 03 08 45 24

Sur Galluis le lundi.



# VOS ÉLUS ET ADMINISTRATIONS

## Administrations



**Gendarmerie de La Queue-lez-Yvelines**  
88 rue Nationale  
78490 La Queue-lez-Yvelines  
☎ 01 34 86 40 01



**Préfecture des Yvelines**  
1 rue Jean Houdon 78000 Versailles  
☎ 01 39 49 78 00  
M. le Préfet : Frédéric ROSE

**Sous-préfecture des Yvelines**  
82 rue du Général de Gaulle  
78120 Rambouillet  
☎ 01 34 83 66 78  
M. le Sous-préfet : Nicolas VENTRE



**France Services**  
17 place Robert Brault  
78490 Montfort l'Amaury  
☎ 01 34 86 23 46



**CPAM**  
92 rue d'Angiviller, 78120 Rambouillet  
Accueil sur rdv le mercredi ☎ 3646



**CAF**  
92 rue d'Angiviller, 78120 Rambouillet  
Accueil sur rdv les jeudis et vendredis  
☎ 3230



**Pôle autonomie territorial terres d'yvelines**  
3 rue de la Chasière, 78490 Méré  
Accueil physique lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Adresse postale : MDPH78 - TSA 60 100 - 78539 Buc Cedex  
Allô autonomie répond à vos questions sur le suivi des dossiers (APA MDPH, etc.) du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 16h30  
☎ 0 801 801 100  
✉ autonomie78@yvelines.fr



**Information et de démarches administratives.** Une question sur vos droits ? Une démarche à faire ? Connectez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et retrouvez des fiches pratiques, l'actualité de vos droits, des modèles de lettres.



point-justice  
Yvelines

**CDAD Yvelines – Point Justice**  
Tribunal Judiciaire : 5 place André Mignot  
78000 Versailles  
☎ 30 39

Les points-justice sont des lieux d'accueil, d'orientation et d'information sur les droits et obligations.

Une orientation peut vous être proposée vers l'interlocuteur adapté à vos besoins (juristes d'associations, professionnels du droit, médiateur, conciliateur...).

Selon les points-justice, des permanences d'information et/ou de consultations juridiques et des prestations d'aide dans les démarches administratives ou juridiques sont assurées.

*Toutes ces prestations sont gratuites et confidentielles.*

## Vos représentants



**Député de la 10<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines**

Aurore BERGÉ  
✉ aurore.berge@assemblee-nationale.fr



**Sénateurs des Yvelines**

Marta DE CIDRAC ✉ m.de-cidracc@senat.fr  
Gérard LARCHER, Président du Sénat

✉ g.larcher@senat.fr  
Michel LAUGIER ✉ m.laugier@senat.fr  
Martin LEVRIER ✉ m.levrier@senat.fr  
Ghislaine SENÉE ✉ g.senee@senat.fr



**Conseillers départementaux**

du canton d'Aubergenville  
2 place André Mignot  
78012 Versailles cedex  
☎ 01 39 07 70 35

Pauline WINOCOUR LEFÈVRE  
10<sup>ème</sup> vice-présidente déléguée à la ruralité, l'agriculture, l'alimentation et les circuits courts

Membre de la commission Aménagement du territoire et affaires rurales  
Membre de la commission Habitat, politique de la ville, environnement, ruralité  
✉ pwinocour-lefevre@yvelines.fr

Raphaël NIVOIT  
Maire de Gambais  
Conseiller communautaire Coeur d'Yvelines  
✉ rnivoit@yvelines.fr

# RÉGION ET DÉPARTEMENT



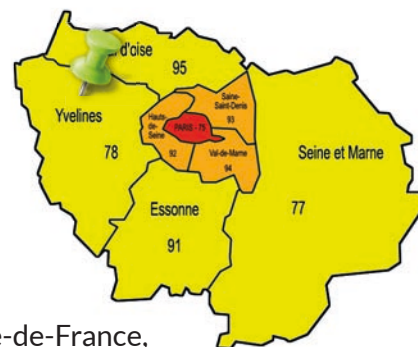
## Conseil Régional d'Île-de-France

Présidente : Valérie PECRESSE  
 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen  
 01 53 85 53 85 | iledefrance.fr

**Sa mission :** Le conseil régional, assemblée délibérante composée de **209 conseillers régionaux**, comprend une commission permanente, à l'effectif beaucoup plus réduit, ainsi que **22 commissions thématiques**.

- le transport (premier poste budgétaire des régions) ;
- l'enseignement secondaire et supérieur (construction, entretien et équipement des lycées) ;
- la formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance ;
- le développement économique et l'innovation ;
- l'aménagement du territoire et l'environnement ;
- la gestion des programmes européens ;
- le sport et la culture ;
- le tourisme.

31 conseillers régionaux sur les Yvelines.



L'Île-de-France, c'est :

- 12,1 millions** de Franciliens
- 8 départements**
- 1 276 communes**
- 48 %** de terres agricoles
- 24 %** d'espaces naturels
- 28 %** de zones urbaines
- 2 %** du territoire de la France
- 18 %** de la population française
- 30 %** du PIB national



## Conseil Départemental des Yvelines

Président : Pierre BÉDIER  
 Hôtel du département, 2 place André Mignot  
 78012 Versailles Cedex  
 01 39 07 78 78 | yvelines.fr

**Sa mission :** Le conseil départemental, assemblée éléctive qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans.

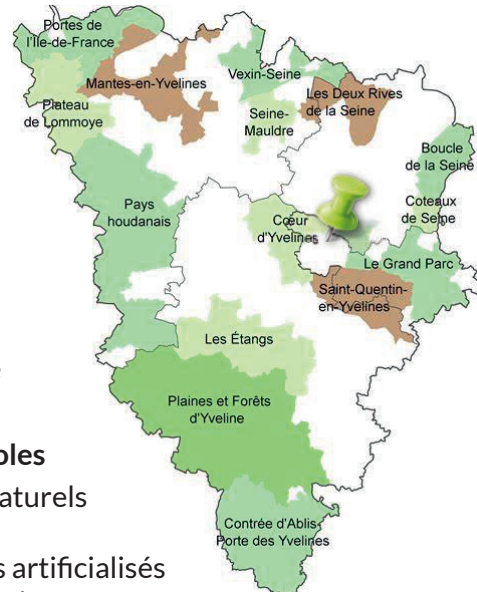
Principales compétences :

- l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA) ;
- la voirie ;
- l'éducation (gestion des collèges) ;
- la culture ;
- le développement local ;
- le logement ;
- le tourisme ;
- le financement du SDIS (sapeurs-pompiers).

Notre conseiller départemental du Canton d'Aubergenville est Raphaël NIVOIT, maire de Gambais.

Le département des Yvelines, c'est :

- 1 450 000 Yvelinois** sur **2 284 km<sup>2</sup>**
- 259 communes**
- 807 exploitations agricoles** réparties sur 42 % du territoire
- 30 % de forêt**
- 42 % d'espaces agricoles**
- 3 % de milieux semi naturels
- 2 % d'eau
- 7 % d'espaces ouverts artificialisés
- 9 % d'habitat individuel
- 1,5 % d'habitat collectif
- 5,5 % restants : activités 2 %, équipements 1 %, transport 2 %, carrières, décharges et chantiers 0,5 %



### Le saviez-vous ?

Le département des Yvelines est créé suite au démembrement du département Seine-et-Oise en 1968. Il doit son nom au poète yvelinois Jehan Despert, en référence à l'ancienne forêt d'Yveline.



# TRANSPORTS EN COMMUN

## Cliquez, voyagez !

### BUS

Les lignes passant par Galluis :

- 2** / Dammartin-en-Serve - Septeuil - Montfort l'Amaury - Orgerus
- 9** / Tilly - La Queue-lez-Yvelines - Montfort l'Amaury
- 22** / Montfort l'Amaury - Boissy-sans-Avoir
- 38** / Civry-la-Forêt - Montfort l'Amaury - Tacoignières
- 49** / La Queue-lez-Yvelines - Gare des Essarts-le-Roi
- 67 et 67D** / Houdan - Montigny-le-Bretonneux

Toutes les infos sont sur Vianavigo.

Vianavigo est un site Île-de-France Mobilités qui permet à tous les franciliens et voyageurs occasionnels d'organiser leur trajet en transports en commun : itinéraires, horaires, infos trafic, plans à télécharger, achats de billets.

[me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr](http://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr)



### Trains S.N.C.F.



Gare de Méré – Montfort-l'Amaury  
Ligne N / Paris Montparnasse - Dreux

Infos et horaires de la ligne N :

[transilien.com/fr/page-lignes/ligne-n](http://transilien.com/fr/page-lignes/ligne-n)



### Le TàD (transport à la demande)

Service simple et rapide pour se déplacer dans notre secteur. Dépliant disponible en mairie, ou à télécharger sur :

[tad.iledefrance-mobilites.fr/houdan-montfort/](http://tad.iledefrance-mobilites.fr/houdan-montfort/)



**RENDEZ-VOUS SUR:**

**Appli TàD**  
Île-de-France Mobilités

[tad.iledefrance-mobilites.fr](http://tad.iledefrance-mobilites.fr)

**09 70 80 96 63**  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

**QUAND RÉSERVER ?**

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet et au moins une heure à l'avance.

**COMMENT RÉSERVER ?**

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

1. Créer votre compte
2. Réserver votre trajet\*
3. Suivre votre TàD en temps réel
4. Évaluer votre trajet

**Titres de transport acceptés dans le bus**  
à valider à chaque voyage sur le réseau



#### Les forfaits Navigo

Pour tous  
Navigo Annuel  
Navigo Mois/Semaine/Jour

**Jeunes**  
Imagine R Étudiant, Scolaire, Junior  
Navigo Jeunes week-end

**Tarifs réduits et gratuité**  
Navigo Réduction 50% (mois/semaine)  
Navigo Solidarité 75% (mois/semaine)  
Forfait gratuité transport Améthyste

#### Navigo Liberté +

Sur abonnement, les tickets sont prélevés à la fin du mois suivant

#### Les tickets

Ticket t+  
Mobilis  
Paris Visite  
Orlybus et Roissybus  
Ticket SMS

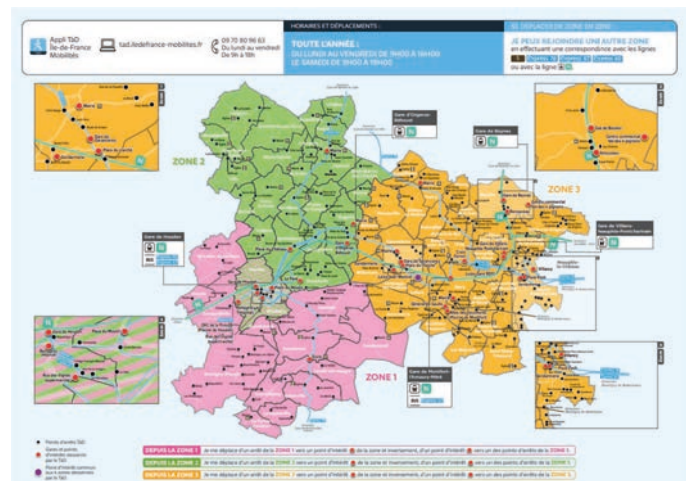
#### Les différents supports pour vos titres de transport



Via l'application Île-de-France Mobilités

Passé Navigo Easy  
En gare, stations, commerces de proximité...

Passé Navigo  
Sur internet depuis votre espace personnel, ou en gare et en station



## PERSONNEL COMMUNAL

Deux nouveaux membres font partie de notre équipe administrative et technique :

**Loïc BLANDINEAU** travaille désormais aux services techniques en collaboration avec **Steven GAILLEZ CLODIC**, un duo formidable qui entretient notre village au quotidien et pas seulement, disponible pour nos festivités et bien d'autres choses.

Après trente ans d'activité, **Pascale SENNEDOT** a pris la décision de partir à la retraite. Nous lui avons adressé nos vœux de départ autour d'un verre accompagné d'une enveloppe pour l'achat d'un vélo électrique.

Elle est remplacée par **Emma SION**, qui a pris ses fonctions en septembre. Elle s'est aussitôt investie pleinement dans son travail, et nous sommes ravis de l'avoir parmi nous.

## LE YOLIN

**Y** pour Yvelines, **O** pour Olympique, **L** pour Local, **IN** pour inclusif

### Découverte des Yvelines et bonne action !

Cet ouvrage offre une plongée à la découverte des Yvelines et de ses acteurs, chaque page présentant une recette, une commune, et trois bonnes adresses d'artisans, commerçants, maraîchers, éleveurs, producteurs ou entreprises des métiers de bouche.

Le Yolin, spécialité culinaire, est le fruit d'un dessein collectif mené par les habitants des Yvelines (élus, personnalités, entreprises, commerçants, artisans...).

Découvrez les **259 recettes** gagnantes du concours, représentant chaque commune des Yvelines.

La recette de base est simple : farine, œufs, lait et au moins trois produits locaux des Yvelines.

Le livre est en vente sur le site ou dans les magasins Cultura, avec 5 € reversés aux Restos du Cœur 78 pour chaque exemplaire vendu.

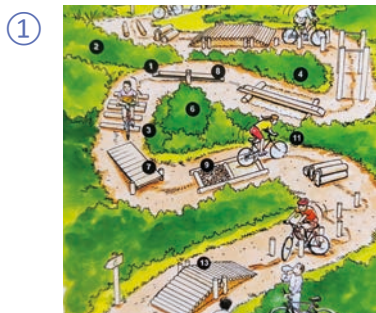
[www.le-yolin.fr](http://www.le-yolin.fr)



## BUDGET PARTICIPATIF 2024

Au printemps dernier, nous avons à nouveau sollicité votre avis dans le cadre d'un budget participatif pour choisir les équipements que vous souhaitiez ajouter dans le village. Les 163 Galluisiens ados et adultes ayant voté ont plébiscité les projets suivants : 1- Parcours VTT, 2- Table de ping-pong, 3- Deux tables de pique-nique.

Ces nouveaux équipements, ainsi qu'une table de pique-nique pour enfants et une poubelle de tri, seront installés d'ici le printemps 2025 au parc du Grand Jardin. Encore merci à tous pour votre participation !



# COEUR D'YVELINES :

## Fermeture du réseau téléphonique historique

Avec le déploiement très avancé de la fibre optique en France, l'opérateur Orange a pris la décision de fermer progressivement le réseau téléphonique historique, un processus encadré au niveau national par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Tous les équipements de communication reposant sur le réseau cuivre tels que le téléphone (prise en T), l'ADSL, les systèmes d'alarme ou de téléassistance, devront migrer vers la fibre optique, un réseau mobile ou satellite, faute de quoi ils cesseront de fonctionner. **D'ici fin 2026, cette fermeture affectera tous les habitants de la communauté de communes Cœur d'Yvelines.**

### Pourquoi anticiper dès maintenant ?

Bien qu'il reste plus de deux ans avant cette échéance, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour entreprendre les démarches nécessaires. Un raccordement à la fibre peut s'avérer complexe ou coûteux, surtout en cas d'obstructions dans les fourreaux ou de travaux à réaliser à votre domicile.

Il est donc prudent de vérifier rapidement la faisabilité du passage d'un câble fibre entre la rue et votre domicile, ce que votre opérateur peut faire lors de votre souscription.

En cas de difficultés de raccordement :

- **Sur votre propriété privée :** Profitez de travaux futurs (réfection d'une allée, d'une terrasse, travaux d'assainissement ou de raccordement électrique) pour installer un fourreau permettant le passage de la fibre jusqu'à la limite de votre propriété.

- **Sur le domaine public :** Votre opérateur, en collaboration avec Yvelines Fibre, disposera du temps nécessaire pour identifier la cause du problème et trouver une solution adaptée.

Sachez que **vos abonnements ADSL resteront actifs jusqu'à ce que le raccordement à la fibre soit pleinement effectif.**

### Le réseau Yvelines Fibre

Grâce à Yvelines Fibre, **110 000 foyers et entreprises répartis sur 150 communes rurales du département bénéficient d'un réseau fiable et performant\***. Que ce soit pour vos démarches en ligne, pour de la téléconsultation ou de la vidéo en streaming... la fibre vous assure une connexion stable et rapide, facilitant votre quotidien.

Si vous utilisez un service de téléassistance fourni par le département, sachez que celui-ci peut être migré vers la fibre optique. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Société VITARIS au **01 30 56 43 91** ou par email à **teleassistance78@vitaris.fr**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site **yvelinesfibre.fr**.

### Contacts clients opérateurs

|                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| Bouygues ☎ 10 64 | Nordnet ☎ 34 20            |
| Free ☎ 32 44     | Coriollis ☎ 09 69 32 10 40 |
| Orange ☎ 39 00   | Ozone ☎ 09 73 01 10 00     |
| SFR ☎ 10 23      |                            |

## CONSEIL MUNICIPAL

# COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux (versions intégrales + résumés) sur le site de la commune ! Rendez-vous sur [www.galluis.fr](http://www.galluis.fr) → La mairie → Les comptes rendus et flashes d'information divers.



# Des applications qui viennent À VOTRE SECOURS

Voici 5 applications incontournables pour secourir ou être secouru.

En cas d'urgence médicale, le téléphone sert d'abord à contacter le samu au 15 ou les pompiers au 18, s'il s'agit d'un incendie ou d'un accident de la route. Mais le smartphone regorge aussi d'applications qui peuvent vous venir en aide, ainsi qu'aux autres.



## Premiers Secours : l'appli qui sauve

Hémorragie, brûlure, réaction allergique...

Une urgence, un onglet !

Lancée par la Croix-Rouge, l'application Premiers Secours vous guide pas à pas dans les premiers soins.

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) et sur Google Play



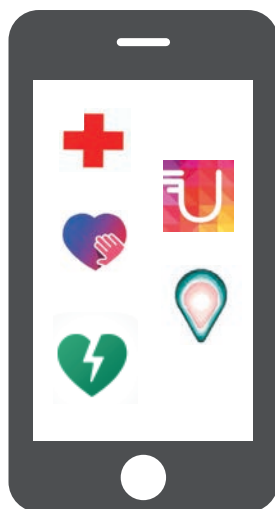
## SauvLife : du cœur à l'ouvrage

Sauver une victime d'arrêt cardiaque en arrivant avant les secours, c'est possible grâce à votre téléphone.

Créée par un médecin urgentiste, l'application SauvLife permet au Samu de missionner, parmi un réseau de citoyens sauveteurs, la personne la plus proche du lieu d'intervention.

Sa mission : prodiguer un massage cardiaque, sans quoi le taux de survie décroît de 10 % par minute. Depuis 2018, ce sont 639 cœurs qui sont ainsi repartis.

[sauvlife.org](http://sauvlife.org)



## Staying Alive : la carte des défibrillateurs

En cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte. L'application Staying Alive vous permet de géolocaliser immédiatement le défibrillateur le plus proche et vous explique comment procéder.

Depuis 2018, leur installation est obligatoire dans les espaces publics. Pour les reconnaître, c'est simple : ils portent trois lettres (DAE) et une croix verte.



## Défibrillateurs à Galluis

> rue de Montfort (à côté du portail de la cour d'école)

> dans le hall d'accueil de la mairie

[stayingalive.org](http://stayingalive.org)



## Umay : sécuriser le trajet des femmes

Situer sur son trajet les endroits ouverts et sécurisés où trouver refuge si besoin : c'est ce que propose aux utilisatrices l'application

Umay, créée par une femme victime, comme 81 % de la population féminine, de harcèlement sexuel dans l'espace public.

Sur la carte, trois boutons à presser en cas de danger : appel au 112, envoi d'un SOS aux contacts de confiance (coordonnées GPS incluses) et déclenchement d'une sirène de détresse.

[umay.fr](http://umay.fr)



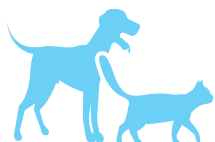
## The Sorority : toutes ensemble !

Créée par une femme, l'application The Sorority a été pensée comme un puissant réseau d'entraide féminin.

Encas d'urgence (harcèlement sexuel, agression, violences conjugales...), la victime presse un bouton qui alerte les utilisatrices autour d'elle en leur communiquant sa position.

Ces dernières peuvent appeler les secours et contacter la victime par téléphone ou par écrit. L'appli se veut aussi vectrice de lien social grâce à un espace de discussion virtuel.

[jointhesorority.com](http://jointhesorority.com)



## CARTE URGENCE ANIMAL

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes isolées, la mairie de Galluis met à la disposition de toutes les personnes vivant seules avec un animal de compagnie la **carte urgence animal**.

Cette carte permet de prendre en charge un animal lorsque son maître est hospitalisé en urgence après un malaise ou accident. Les services de secours intervenant peuvent ainsi avertir rapidement les personnes désignées pour la prise en charge de l'animal.

Objectifs :

- éviter que les animaux soient délaissés ou oubliés ;
- faciliter la prise en charge de l'animal ;
- rassurer le maître.

Cette carte est à placer avec carte vitale / carte d'identité.

1. Découpez sur les lignes de pointillés ou imprimez le document en suivant ce lien : <https://galluis.fr/actus/carte-urgence-animal-disponible-en-mairie/>
2. Pliez et collez les deux parties l'une contre l'autre.
3. Complétez les données.
4. Vous pouvez plastifier la carte (en mairie).



**J'ai un animal seul chez moi !**

Mairie de Galluis

Mairie de Galluis 0134570390  
Numéros d'urgence : POLICE 18 - SAMU 15

NOM ET TÉL. :

NOM ET TÉL. :

NOM ET TÉL. :

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE :

DANS TOUTE SITUATION D'URGENCE (accident, maladie...),  
 M'EMPÊCHANT DE  
 RESTER CHEZ MOI  
 MERCI DE CONTACTER LES  
 personnes listées pour  
 prendre soin de mon  
 animal.

←

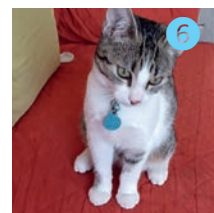
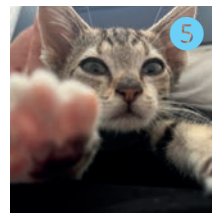
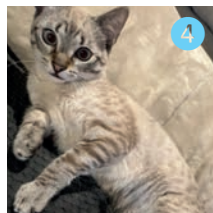
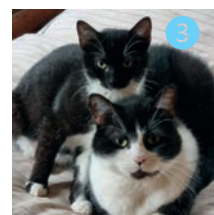
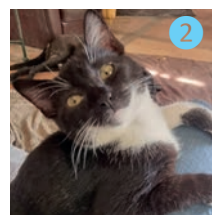
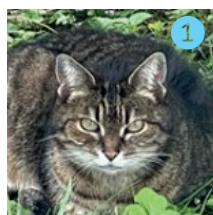
Mairie de Galluis

## ADOPTIONS

Faisant suite à notre appel à l'adoption, 5 chatons et un chat âgé ont trouvé des foyers aimants. Un grand merci aux adoptants pour leur générosité !

Merci également à :

- Sonia BAUD d'avoir ouvert sa porte à Mascotte, 13 ans, qui recherchait un foyer après le départ de sa maîtresse en EHPAD ;
  - Une Galluisienne d'avoir accepté de garder quelques mois Vénus en attendant de lui trouver un nouveau foyer (nous lui cherchons toujours un foyer définitif !).
- Merci infiniment à vous tous pour votre bienveillance et votre dévouement.

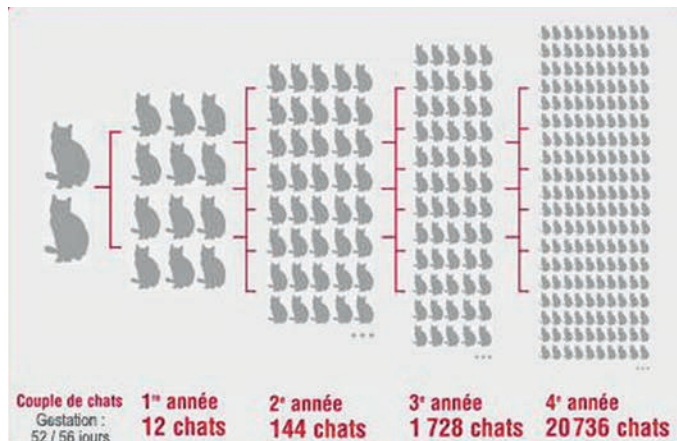


- 1- Mascotte, la timide
- 2- Vita, l'intrépide
- 3- Vita, adoptée par le minou de la famille
- 4- Oscar, le magnifique
- 5- Gigi, le pot de colle
- 6- Vénus, la câline
- 7- Maurice, le pacha

## STÉRILISATION

**! Pensez à la stérilisation des chats !**

Une chatte non stérilisée peut engendrer jusqu'à 20 000 chatons en 4 ans !





## LE CHEVAL

Le cheval, mammifère herbivore, pèse en moyenne 600 kg. Cet équidé qui accompagne l'homme depuis des milliers d'années n'est pas un prédateur, il n'aime que l'herbe, si bien qu'il mastique 16h par jour, il paraît que ça le décontracte ! Et il boit environ 40 litres d'eau par jour. Il existe 397 races de chevaux dans le monde, dont 37 en France.

### Son idéal de vie

Il vit en troupeau, il est grégaire. La vie de groupe permet notamment à cet équidé d'échapper aux prédateurs tel que le chien sauvage ou le loup (les plus forts défendent les plus faibles ; ils dorment souvent par roulement, certains sont couchés pendant que d'autres guettent). De ce fait, le cheval seul dans un pré déprime rapidement. Le stress de la solitude, le manque d'exercice, le bruit ou encore l'ennui peuvent déclencher différentes pathologies comme les tics. Pour l'équilibre mental de cet équidé, il est primordial de vivre avec ses congénères. Il est dans sa nature de communiquer avec les autres (hennissements, odorat...).

### Comment l'aborder ?

Il faut toujours aborder le cheval par devant, c'est sa zone de sécurité : la tête, l'encolure et l'épaule. Car ses prédateurs l'attaquent généralement au ventre ou au flanc (ses zones aveugles).

Ses réflexes face à la peur :

Un cheval qui se sent agressé par un bruit inhabituel, un animal ou un homme, réagira par la fuite. S'il ne peut pas fuir, attention aux coups de sabots, aux morsures et aux cabrades !

### Le saviez-vous ?

Le cheval a des TIC (troubles involontaires compulsifs) et des TOC (troubles obsessionnels compulsifs) comme le « tic de l'ours » : le cheval balance continuellement son encolure de droite à gauche en reportant successivement le poids de son corps d'une jambe sur l'autre. Il exécute ce mouvement en se plaçant devant la porte de son box et en passant sa tête par-dessus.

### Les bienfaits du cheval

L'équithérapie permet aux personnes de tous âges qui sont en souffrance ou malades de reprendre confiance en elles. Elle permet également de mieux gérer ses émotions, d'avoir un meilleur équilibre, une belle posture ou encore d'éveiller ses sens. L'équidé ressent les émotions de l'homme et adapte son comportement en fonction de celles-ci. Le cheval a de l'empathie et peut créer un lien très fort avec son partenaire.



### La sécurité pour tous

Selon le code de la route, article R413-17, les automobilistes doivent réduire leur vitesse lorsqu'ils croisent ou dépassent des animaux, et laisser au minimum 1 mètre d'écart avec l'animal en agglomération et 1,50 mètres en dehors.

Alors restons zen ! Le conducteur ne doit pas klaxonner ou faire « rugir » son moteur pour ne pas effrayer le cheval. Il ne doit pas non plus l'éblouir avec les feux de routes ou accélérer devant lui !

Je croise un cavalier, je ralentis.

### Pensions, boxes, poney-club sur Galluis



**Haras du Lieutel**  
18 avenue du Lieutel  
Nelly Gautier  
☎ 06 08 04 18 64  
✉ harasdulieutel@orange.fr



**Les écuries de Galluis**  
5 rue des Prés de la ville  
Penny Danis  
☎ 06 80 30 79 52  
✉ ecuriedegalluis@gmail.com

## SORTIE THÉÂTRE

Cette année, le CCAS de Galluis a reconduit la sortie théâtre à l'attention des aînés qui n'avait pas pu avoir lieu les années précédentes. Le choix s'est porté sur la pièce de boulevard de Sébastien Castro « Une idée géniale », au théâtre des Variétés, boulevard des Italiens à Paris, cette pièce ayant été désignée « meilleure comédie de l'année » et ayant reçu deux Molières en 2023.

Les spectateurs ont été unanimes : la pièce et son interprétation par les quatre comédiens (Sébastien Castro, José Paul, Laurence Porteil et Agnès Boury) ont reçu une ovation à la fin du spectacle. Tout le monde a quitté la salle (archicomble) avec un large sourire aux lèvres.

Le départ en autocar depuis Galluis à 17h, suivi d'un arrêt à Neauphle-le-Vieux, avait d'abord conduit les participants au restaurant « Le Cardinal », où ils avaient pu se restaurer tranquillement.

Une petite marche pour rejoindre le théâtre, situé à deux pas, leur avait ensuite permis de prendre l'air et de s'installer juste à l'heure pour le début du spectacle. Le retour sur Galluis a eu lieu un peu après minuit.

Une soirée bien sympathique, peut-être à reprogrammer l'an prochain ?



## ÂGE ET PARTAGE

Fondée le 15 novembre 2003, l'association Âge et Partage a pour objet la solidarité et l'entraide de ses membres avec toutes personnes jeunes ou moins jeunes à travers :

- l'organisation d'une banque alimentaire ;
- une assistance dans différentes démarches administratives ;
- l'organisation de rencontres conviviales pour combattre l'isolement.

L'association se compose de membres actifs bienfaiteurs et donateurs.

Elle peut recevoir des dons, donations, subventions ou legs en numéraire ou matériel de toute personne physique ou morale.

Les personnes accueillies ont toutes un dossier visé par une assistante sociale.

Une collecte est effectuée tous les jours auprès des grandes surfaces du secteur pour organiser une distribution alimentaire les mardis, mercredis et samedis de 10 h à 11 h 30 à la salle Mère Teresa de Montfort-l'Amaury.

De plus, afin d'alimenter nos stocks, l'association organise une collecte alimentaire 4 fois par an dans les grandes surfaces.

Nous livrons à domicile une dizaine de colis par semaine aux personnes handicapées.

60 familles sont reçues par mois, venant de 16 communes limitrophes, ce qui représente 950 colis par semaine.

L'association a ouvert dernièrement un vestiaire à moindre coût pour hommes, femmes et enfants, les dons venant de particuliers.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider dans cette mission.

La Présidente, Carmen CUTAYAR



ÂGE et PARTAGE,  
Association caritative Loi 1901  
7, rue Normande  
78490 Montfort-l'Amaury

# CONFLUENT DE TALENTS

L'association Confluent de Talents se déplace dans les villages du secteur dans le but de recréer du lien et de mettre en relation ses adhérents pour favoriser les échanges de services ponctuels et gratuits : bureautique, bricolage, jardinage, cuisine, garde d'enfants...

Le principe est simple : 1 heure de service rendu = 1 heure de service reçu.

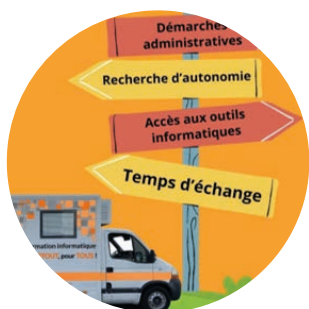
Je reçois autant que je donne, sans argent !

Passez un moment convivial, échangez des services, participez à des ateliers...

L'association sera présente sur Galluis le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 14h à 16h, salle des Marronniers : mercredis 15 janvier 2025, 19 février, 19 mars, etc.



[www.confluentdetalents.com](http://www.confluentdetalents.com)



## ATELIERS SENIORS

### Ateliers gym

12 séances de gym, plus précisément « équilibre en mouvement », ont eu lieu cette année de septembre à décembre. L'objectif étant de prévenir la chute en travaillant l'équilibre, la souplesse et la force par le biais d'exercices ludiques et de conseils personnalisés. Ces ateliers sont financés par le PRIF (Prévention Retraite en Île-de-France) et dispensés par un spécialiste de la prévention des chutes et de l'activité physique à destination des seniors, Saparman.

### Ateliers informatique

Apprendre, découvrir ou approfondir, de la prise en main de l'ordinateur aux démarches en ligne, en passant par le traitement de texte ou encore la sécurité sur internet... Tout un programme de Destination Multimédia, qui propose un accompagnement numérique pour les seniors des Yvelines, avec des ateliers collectifs ou individuels sur PC, tablettes ou smartphones. Cette année, nous avons eu la chance d'avoir deux sessions en janvier/février et en septembre/octobre (soit 60 heures de cours) pour le plus grand plaisir des participants. Ces ateliers sont financés par la Conférence des financeurs des Yvelines.

## BROCANTE



La brocante de cette année a rencontré un véritable succès en attirant de nombreux visiteurs.

Suite aux retours positifs et aux demandes des exposants, nous avons décidé de modifier légèrement les horaires pour la prochaine édition.

Ainsi, le 18 mai 2025, la brocante (organisée par le CCAS) débutera à 14h (installation possible dès 12h) et se prolongera jusqu'à 22h, offrant encore plus de temps pour chiner et profiter de cette journée conviviale.

Nous vous attendons nombreux !

Les inscriptions seront ouvertes début avril (formulaire sur le site de la mairie).

## SORTIE DE PRINTEMPS DU CCAS

Le CCAS de Neauphle-le-Vieux a invité les aînés de Galluis à partager la sortie du 13 juin en Sologne. Un programme très chargé nous attendait et a bien occupé la journée.



Le rendez-vous pour le départ était fixé à Neauphle à 6h50 le matin, ce qui a permis une arrivée à Cheverny à 10h30, après une pause « café-croissant » à mi-chemin.

Nous avons découvert le modèle du « château de Moulinsart » qui inspira Hergé dans son album des Aventures de Tintin : « Les bijoux de la Castafiore ».

Une visite guidée nous a fait découvrir toutes les anecdotes de la demeure des marquis de Vibraye depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle.

Cheverny est devenu le troisième des châteaux de la Loire les plus visités, renommé pour ses intérieurs riches et sa collection impressionnante d'objets d'art et de tapisseries, en particulier la cheminée monumentale, de style néo-Renaissance, dorée à l'or fin, surmontée d'un buste du roi Henri IV.

Depuis 2001, le château héberge aussi une collection relative à Tintin dans les greniers à foin.

Les jardins, le parc, la meute de chiens, la boutique de souvenirs, tout était intéressant mais chronophage, à tel point qu'il nous a fallu presser le pas pour limiter notre retard au restaurant de Cour-Cheverny.



Vers 15h, nous nous sommes rendus à Bracieux pour visiter l'entreprise du Maître chocolatier Max Vauché et découvrir « tout l'univers du chocolat », ses origines, sa culture et les diverses phases de sa transformation.

Cette visite gourmande s'est terminée vers 17h30. Il était grand temps de remonter dans l'autocar pour arriver à Neauphle après 20 h.

Une journée bien remplie qui laisse d'agréables souvenirs.

# FINANCES COMMUNALES

Le 10 avril 2024, le conseil municipal s'est réuni en séance pour délibérer notamment sur le vote du compte administratif 2023, sur le vote des taux des impôts locaux pour l'année 2024 et sur le vote du budget primitif 2024.

## Compte administratif 2023

Les résultats du compte administratif 2023 sont excédentaires en fonctionnement et déficitaires en investissement. Ce déficit était prévisible, car en 2023, nous avons remboursé le capital du prêt relais de 140 000 € contracté trois années auparavant pour financer les travaux de la route du Pigeon bleu.

| en €  | investissement | fonctionnement | total cumulé        |
|---|----------------|----------------|---------------------|
| Recettes                                      | 252 917,54     | 1 063 560,78   | 1 316 478,32        |
| Dépenses                                      | 298 991,73     | 965 087,70     | 1 264 079,43        |
| Résultat de l'exercice                        |                |                | 52 398,89           |
| Excédent                                      |                | 98 473,08      |                     |
| Déficit                                       | - 46 074,19    |                |                     |
| Report 2022                                   | 529 283,87     | 877 262,80     | 1 406 546,67        |
| Report cumulé                                 |                | 975 735,88     |                     |
| Excédent                                      | 483 209,68     |                |                     |
| Reste à réaliser                              | - 10 800,00    |                |                     |
| Excédent                                      | 472 409,68     |                |                     |
| <b>RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2023</b> |                |                | <b>1 458 945,56</b> |

Au global, les résultats cumulés permettent à la commune **d'avoir une trésorerie qui avoisine 1,5 M€.**

En 2014, lorsque nous avons intégré la communauté de communes « Cœur d'Yvelines » (CCCY), nous lui avons transféré une partie de nos recettes fiscales, comme la taxe professionnelle. En contrepartie, depuis cette date, la CCCY règle certaines factures de la commune comme, par exemple, celles liées à l'énergie (électricité, gaz) ou encore à la restauration scolaire.

Il faut noter que si le montant des recettes fiscales transférées est figé, les dépenses, quant à elles, évoluent chaque année suivant nos consommations.

Les dépenses et recettes dont il est question ne figurent donc plus dans notre compte administratif, mais dans celui de la CCCY. Il n'en demeure pas

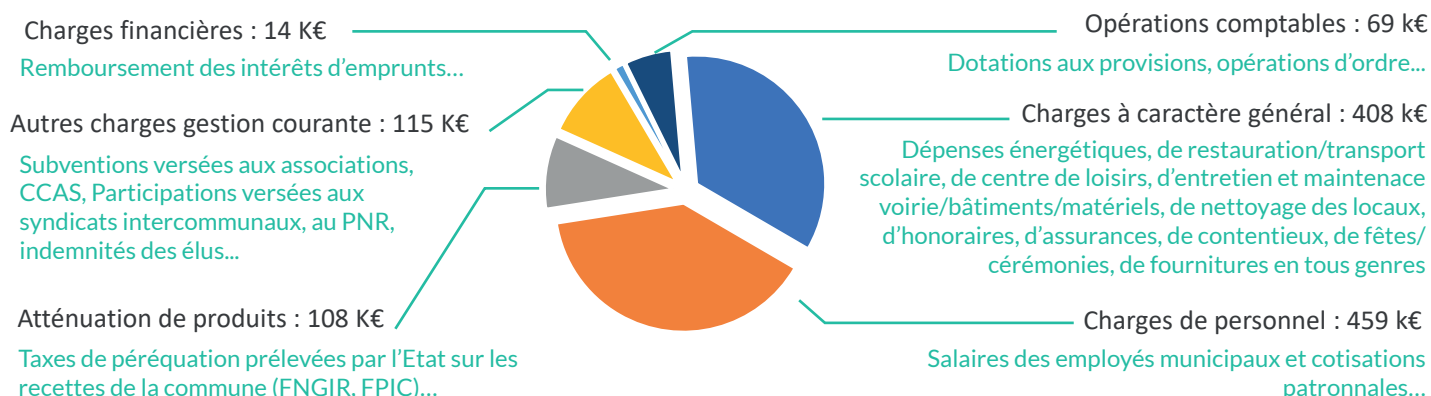
moins vrai que pour dresser un bilan réel et mesurer l'évolution de toutes nos dépenses et recettes, ainsi que le poids relatif qu'elles représentent, il nous faut les intégrer dans notre analyse des chapitres de fonctionnement (cf. graphiques ci-après qui présentent donc des totaux supérieurs à nos résultats car ils incluent les dépenses et recettes transférées à la CCCY).

**Deux chapitres, à eux seuls, pèsent pour près de 80 % dans nos dépenses réelles de fonctionnement,** avec une augmentation significative par rapport à 2022 :

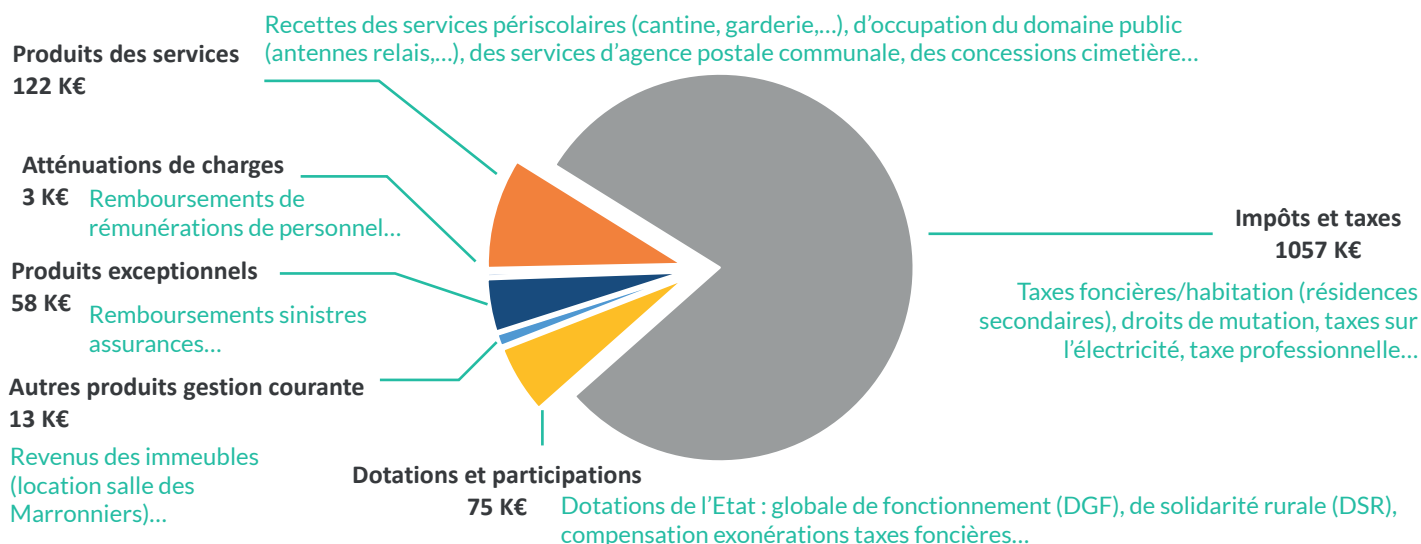
- **les charges de personnel** (42 %) en hausse de 9 %
- **les charges à caractère général** (37 %) en hausse de 15 %.

Comme dans la plupart des communes, les ressources fiscales représentent le plus important poste de recettes de fonctionnement (81 %).

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



### Taux communaux des impôts locaux pour l'année 2024

En décidant, cette année encore, de ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition communaux, le conseil municipal est resté fidèle à son objectif de **maintenir une fiscalité modérée et adaptée aux besoins de la commune.**

Afin de pérenniser cet objectif, la vigilance au quotidien reste de mise pour maîtriser nos dépenses.

Conformément aux engagements pris fin 2023, une initiative d'envergure a été lancée pour procéder à la **rénovation thermique de nos bâtiments communaux.** Le déploiement de ce projet, dont le **retour sur investissement est immédiat**, devrait nous permettre de **diviser par deux notre facture énergétique et d'éviter ainsi d'avoir recours au levier fiscal pour compenser l'augmentation du prix de l'énergie** (voir l'article consacré à ce sujet p. 21).

### Budget primitif 2024

Le budget primitif de la commune, exercice 2024, est arrêté comme suit :

| FONCTIONNEMENT                            |  | dépenses            | recettes            |
|---|--|---------------------|---------------------|
| vote                                      | crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget | 1 935 993,78        | 960 257,90          |
|   | +  | +                   | +                   |
| reports                                   | restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent            | 0,00                | 0,00                |
|   | 002 résultat de fonctionnement reporté                     | 0,00                | 975 735,88          |
|   | =  | =                   | =                   |
| <b>TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT</b> |  | <b>1 935 993,78</b> | <b>1 935 993,78</b> |

| INVESTISSEMENT                              |   | dépenses            | recettes            |
|---|---|---------------------|---------------------|
| vote  | crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris compte 1068) | 1 807 259,33        | 1 334 849,65        |
|   | +   | +                   | +                   |
| reports                                     | restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent                                   | 10 800,00           | 0,00                |
|   | 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté                      | 0,00                | 483 209,68          |
|   | =   | =                   | =                   |
| <b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> |   | <b>1 818 059,33</b> | <b>1 818 059,33</b> |

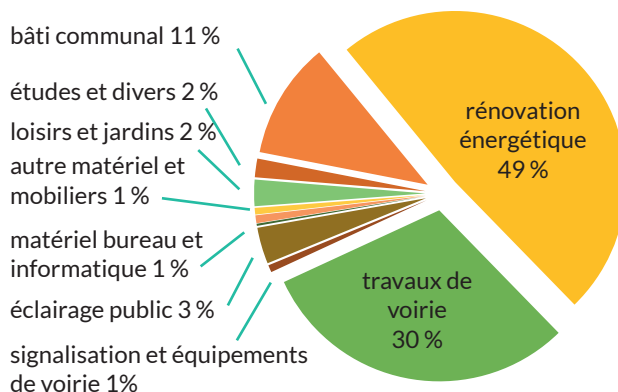
|                        | dépenses            | recettes            |
|------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>TOTAL DU BUDGET</b> | <b>3 754 053,11</b> | <b>3 754 053,11</b> |

Trois postes se partagent 90 % des investissements 2024 :

- **Bâti communal** : travaux de restauration de murs en pierre (façade et extérieurs mairie, place de l'église, fontaine Saint-Martin, cimetière) et restauration de boiseries de l'église ;
- **Travaux de voirie** : chemin et bassin des vaux, rue de la Gare, route de Boissy ;
- **Rénovation énergétique des bâtiments communaux** (école, mairie, salle des Maronniers) : travaux d'isolation, chauffage, confort d'été, ventilation, éclairage (voir détails p. 21).

Une annuité de remboursement en capital de la dette (66 K€) vient compléter l'ensemble des projets d'investissement (1 752 K€) pour boucler le budget d'investissement (1 818 K€).

BP - Investissements 2024



NB : pour une meilleure lisibilité, les % ont été arrondis sans chiffre après la virgule

### Point de situation depuis le vote du budget en avril dernier

Il me paraît important de vous informer de l'état d'avancement des projets figurants dans le budget primitif 2024 et de vous faire part des changements survenus depuis le vote d'avril dernier :

**Bâti communal** : les travaux de restauration des murs en pierre sont quasiment terminés. La restauration des boiseries devrait être effectuée fin 2025.

**Travaux de voirie** : la première tranche de travaux du chemin des Vaux est terminée (hormis la partie du chemin latéral qui permet d'accéder à la station d'épuration). L'entreprise chargée des travaux de la route de Boissy a été retenue, et les travaux débuteront dès que la SNCF, propriétaire de l'ouvrage du pont au-dessus de la voie de chemin de fer, aura donné son accord. Les travaux de la rue de la Gare et du bassin des Vaux commenceront l'année prochaine.

**Rénovation énergétique des bâtiments communaux** : le bouquet des travaux d'isolation de l'école maternelle a été étendu, ce qui nous a permis d'obtenir une subvention du « Fonds vert » à la hauteur de ce que nous espérions, confirmant ainsi la faisabilité financière du projet dans son ensemble (subventions et fonds propres). Un maître d'œuvre a été désigné, avec pour ambition d'achever les travaux d'ici fin 2025.

**Globalement, avec ce périmètre étendu, l'enveloppe des travaux de rénovation énergétique avoisine le million d'euros TTC.**

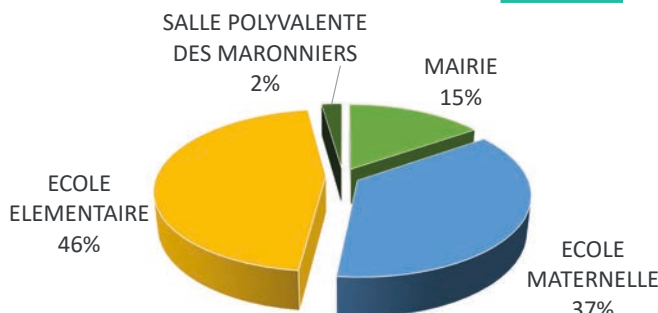
Pour autant, cela ne devrait rien coûter à la commune, dans la mesure où les ressources dont elle dispose pour financer ces travaux dépasse ce même million d'euros, à savoir :

- des subventions de l'État : « Fonds vert » et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), estimées à 454 K€ ;
- des subventions de notre communauté de communes (Fonds de concours 2023-2026), estimées à 111 K€ ;
- l'indemnité perçue par la commune pour corriger les malfaçons des travaux d'agrandissement du groupe scolaire (effectués en 2008-2009), soit environ 296 K€ ;
- le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui nous est reversé l'année qui suit les travaux (dotation de l'État destinée à assurer une compensation de la TVA relative aux dépenses réelles d'investissement), estimé à 145 K€.

La plus grande partie des travaux concerne les **bâtiments scolaires** (83 % de la dépense globale).

| Travaux par bâtiment | Bâtiments communaux |                  |                   |                                  |
|----------------------|---------------------|------------------|-------------------|----------------------------------|
|                      | mairie              | école maternelle | école élémentaire | salle polyvalente des Maronniers |
| menuiseries          | •                   | •                |                   | •                                |
| isolation            | •                   | •                | •                 |                                  |
| chauffage            | •                   | •                | •                 |                                  |
| eau chaude sanitaire |                     | •                | •                 |                                  |
| ventilation          |                     | •                | •                 | •                                |
| photovoltaïque       |                     |                  | •                 |                                  |
| confort d'été        |                     |                  | •                 | •                                |
| éclairage            | •                   | •                | •                 |                                  |

Bâtiments communaux 845 k€



suite

## Point de situation depuis le vote du budget en avril dernier (suite)

### LOTS DE TRAVAUX :

**Isolation et chauffage** constituent les deux postes de travaux les plus conséquents (près de 60 % de la dépense globale)

### TRAVAUX & ÉTUDES / SUIVI DE CHANTIER :

Les **travaux du dossier « Fonds vert »** pèsent à plus de 80 % dans la dépense globale.

Ils couvrent principalement les postes lourds de chauffage, d'isolation, des menuiseries extérieures et du photovoltaïque, ainsi que l'étude d'audit énergétique.

### SOURCES DE FINANCEMENT :

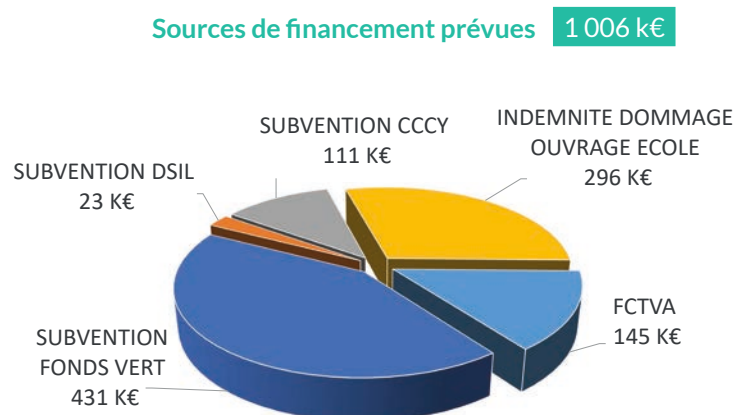
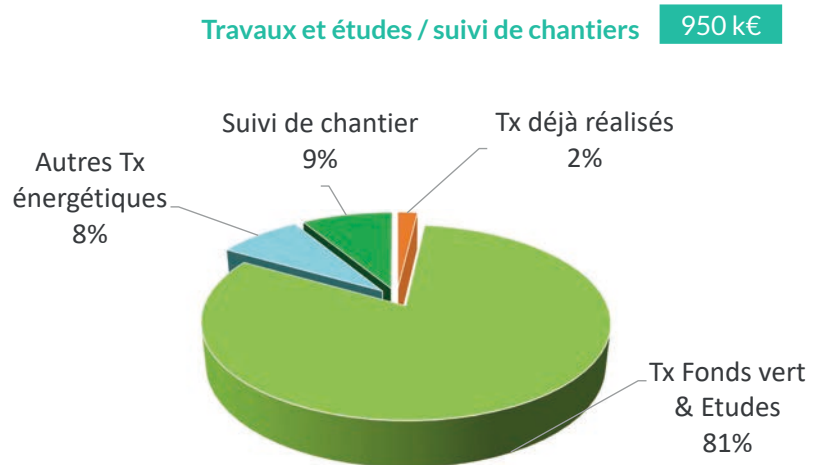
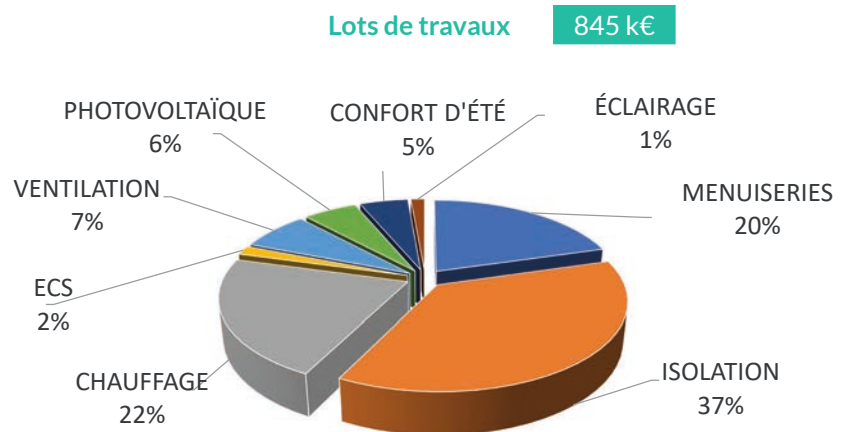
Les **subventions** contribuent à plus de 70 % de la dépense globale HT, ce qui est exceptionnel pour un projet de près d'un million d'euros.

En tenant compte du **fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**, qui nous est reversé l'année qui suit les travaux, nos ressources vont dépasser notre dépense globale ; ce qui nous garantit un retour sur investissement immédiat.

Le « **Fonds vert** » est le principal contributeur dans nos subventions, et le montant ainsi obtenu est déterminant pour la faisabilité de ce projet.

Nous pouvons nous réjouir que l'État ait décidé de donner les moyens à un petit village comme le nôtre d'entreprendre des **travaux d'une telle envergure**, qui devraient nous permettre, dès 2026, d'économiser plus de 50 000 € par an sur notre facture énergétique (à prix constant de l'énergie dans le temps, en comptant l'apport du photovoltaïque), tout en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre de la commune. Le **plan de financement**, ainsi que le **planning des travaux de voirie et de rénovation énergétique des bâtiments**, sont tous deux conformes à nos prévisions.

Jean-Louis Martinelli,  
Adjoint aux finances



# RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Depuis de nombreuses années, notre commune attache une attention particulière au cadre de vie de ses habitants en réduisant les différentes pressions sur l'environnement par des actions de sobriété (stockage des eaux pluviales, extinction nocturne de l'éclairage public, privilégier les mobilités douces, passage de l'éclairage public en LED...).

Face à l'urgence climatique et à la hausse des tarifs énergétiques, l'équipe municipale a décidé d'aller plus loin en lançant un programme ambitieux et exemplaire pour la rénovation thermique de ses bâtiments communaux. **L'objectif affiché est de réduire de moitié les consommations d'énergie de la commune d'ici 2026 et, en conséquence, d'économiser chaque année plus de 50 000 € sur notre facture.**

Cette approche globale comporte deux volets :

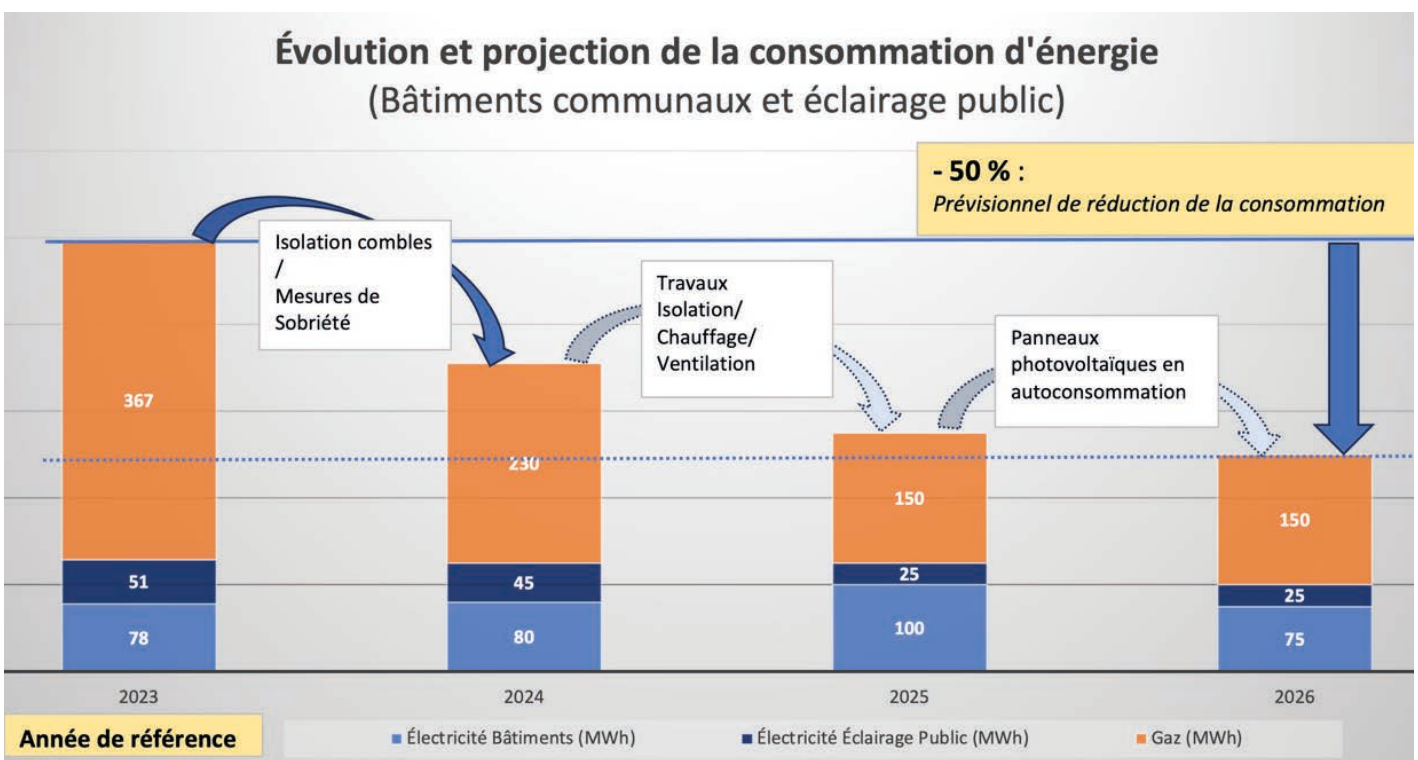
- La sobriété des usages, en faisant la chasse aux gaspillages énergétiques et en analysant au plus près les consommations de gaz et d'électricité ;
- La rénovation thermique et le changement de certains modes de chauffage pour réduire l'empreinte carbone de la commune.

Pour financer ce second volet, qui nécessite des investissements importants, la commune a notamment obtenu une subvention de 431 112 € du « Fonds vert » (subvention de l'état pour la transition écologique).

## HISTORIQUE

En juillet 2023, le comité *climat énergie* est créé, avec notamment pour mission de proposer des mesures permettant de réduire la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre associées (objectif national de - 50 % en 2030, par rapport à 1990), en limitant le plus possible notre dépendance aux énergies fossiles.

Dès l'automne 2023, le comité fait appel à une société de conseil et d'ingénierie spécialisée sur les enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux pour réaliser un audit énergétique global en matière de chauffage, isolation, eau chaude sanitaire et éclairage ; l'objectif étant d'établir différents scénarios chiffrés intégrant les gains escomptés et leur retour sur investissement.



# RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (suite)

Début janvier 2024, le bureau d'études livre ses conclusions, assorties de préconisations concernant les bâtiments communaux étudiés : l'école élémentaire, l'école maternelle, la mairie et la salle polyvalente des Marronniers, en accordant une attention particulière au confort d'été de l'école élémentaire.

Le travail ainsi réalisé va permettre à la commune de :

1. Déployer la sobriété énergétique dans l'usage des bâtiments (en identifiant les sources de consommation superflues) ;
2. Sélectionner et prioriser les travaux de rénovation thermique, tout en sollicitant des aides publiques pour leur réalisation ;
3. S'assurer du retour sur investissement, pour une baisse effective de la facture énergétique.

Chaque bâtiment communal a donc fait l'objet d'une analyse pour déterminer les bouquets de travaux qui permettraient d'atteindre une baisse de consommation significative et un coût acceptable pour nos finances communales, avec pour objectif d'atteindre, à l'horizon 2026, une réduction de 40 % à 50 % sur la globalité des bâtiments communaux.

Certains travaux, comme l'isolation des combles de la mairie et du bâtiment historique de la maternelle, subventionnés par la communauté de communes *Cœur Yvelines* (CCCY), ont déjà été réalisés au début de l'année 2024.

D'autres bouquets de travaux pouvant faire l'objet d'un subventionnement au titre du « Fonds vert » sont présentés dans un dossier que la commune dépose en mars 2024.

Enfin, il est prévu que le reste des travaux nécessaires pour atteindre le gain énergétique escompté fassent partie d'une subvention spécifique de la CCCY au titre du « Fonds de concours 2023-2026 », avec une enveloppe déjà accordée à la commune pour un montant maximum de 150 960 €.

En juillet 2024, notre travail est récompensé par la notification de l'attribution d'une subvention du « Fonds vert » de 431 112 €.

Par ailleurs, après expertise et jugement, les malfaçons constatées à la suite des travaux d'agrandissement du groupe scolaire effectués en 2008-2009 ont fait l'objet d'une indemnisation de près de 300 000 €, perçue par la commune au titre de l'assurance dommage-ouvrage. L'assureur, qui avait fait appel de cette décision, a été débouté en février de cette année. La commune va donc enfin pouvoir, sans risque, utiliser cette indemnité pour corriger lesdites malfaçons dans le cadre de son projet de rénovation thermique des bâtiments scolaires.

En octobre 2024, le conseil municipal décide d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre pour garantir une bonne conception et mise en œuvre de ce chantier de rénovation thermique globale des bâtiments communaux. Cette mission prendra notamment en charge la validation technique des travaux projetés, la sélection des entreprises pour les réaliser, ainsi que le suivi de la bonne exécution des différents lots de travaux jusqu'à leur achèvement.

Le comité *climat énergie* assurera le suivi de l'évolution réelle des consommations énergétiques des prochaines années, de manière à s'assurer des gains effectifs de l'ensemble de ce plan d'action.

En parallèle de ce chantier d'envergure, **tous les éclairages publics de la commune viennent d'être remplacés par une technologie LED (diodes électroluminescentes), permettant ainsi de diviser par deux la facture de l'éclairage public communal.**

Un grand merci à l'équipe du comité *climat énergie* pour son travail sur tous ces sujets si importants pour l'avenir de notre village.

Le conseil municipal tient à remercier tout particulièrement **Xavier Adam** pour son investissement au sein du comité *climat énergie*. Le travail constant qu'il a fourni dans le cadre du projet de rénovation thermique des bâtiments communaux a notamment participé activement à l'obtention de la subvention du « Fonds vert » !

# VIVE LA PLUIE !

À Galluis, nous avons légèrement adapté l'adage : événement pluvieux, événement heureux ! En effet, cette année, la pluie ne nous aura pas beaucoup épargnés, mais c'est toujours avec autant de plaisir et d'énergie que l'équipe événementielle vous accueille à l'occasion des différentes fêtes qui animent notre village tout au long de l'année : **fête du printemps et Carnapâques, fêtes du village et de la musique, retransmissions sportives, projections cinéma, Halloween, Noël...**

En 2024, nous vous avons également proposé un Loto-galette des rois, une initiation au hip-hop (merci à Jessica !), des animations dans le cadre du Jour de la nuit, ou encore des activités culturelles animées par le « Culture Truck » (un projet du « Bazar culturel ») : spectacle « *Le tourbillon des émotions* », initiation au stop motion et ciné-débat autour du film « *Chocolat* ». Retour en images sur cette nouvelle année riche en partage, joie de vivre, musique et parapluies !

## LOTO



1- Atelier galette des rois avec le comité événementiel ; 2- Loto ; 3- Marie et Xavier, nos super animateurs ! 4- Pause goûter galette des rois offerte par la mairie

# FÊTE DU PRINTEMPS / CARNAPÂQUES



1- Défilé du Carnaval

2- Chasse aux œufs du comité événementiel et concours « Devine le nombre de chocolats » organisé par l'agence CAP

3- Jeux dégüisés

4- Spectacle « Rotoff » (compagnie « Les armoires pleines ») : partie 1, place de l'Église

5- Spectacle « Rotoff » : partie 2, dans les champs

6- Spectacle « Rotoff » : la transhumance

7- Atelier floral organisé par l'association « Confluent de talents »

8- Dépouillement du budget participatif

# FÊTE DU VILLAGE

Olympiades déjantées, structures gonflables et repas gaulois.



1



2



3



4



5



6



7



8



9

- 1- Olympiades : courses du vélo le plus lent adultes et enfants
- 2- Olympiades : foot à l'aveugle
- 3- Structures gonflables
- 4- Repas du midi avec Pâpillement votre
- 5- Animation de l'agence CAP : fabriquer une maison à l'aide de trouvailles ramassées au parc
- 6- Animation de l'agence CAP : maison gagnante
- 7- Apéritif offert par la mairie : potion gauloise
- 8- Olympiades : tir à la corde
- 9- Soirée dansante

# FÊTE DE LA MUSIQUE

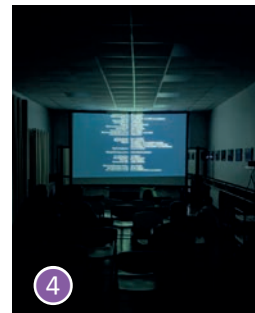
Avec la participation des artistes :  
**CELTIC BOOMERS, TORSE POILS, 7 DUNES, QU4TRE et FAB'M !**



1- 7 Dunes ; 2- Celtic Boomers ; 3- Fab'M ; 4- QU4TRE ; 5- Grande scène dans la grange ; 6- Torse Poils ; 7- Coin enfants ; 8- Team buvette de comité événementiel ; 9- Restauration

## ANIMATIONS DU « CULTURE TRUCK »

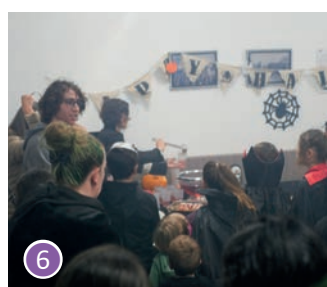
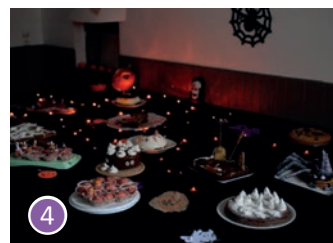
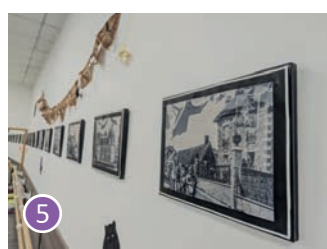
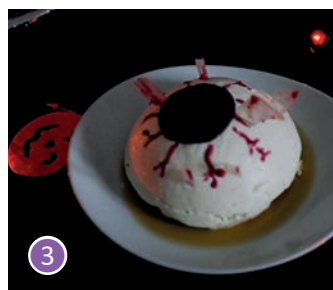
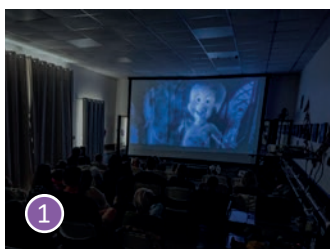
Spectacle « Le tourbillon des émotions », ateliers d'initiation au stop motion et ciné-débat autour de la projection du film « Chocolat ».



1- Ateliers de stop motion ; 2- Le « Culture Truck » ; 3- Spectacle « Le tourbillon des émotions » ; 4- Ciné-débat : « Chocolat »

## HALLOWEEN

Projection du film « Casper », concours du gâteau le plus délicieusement effrayant, bal des monstres et chasse aux bonbons.



1- Cinéma : « Casper » ; 2- Bal des monstres ; 3 et 4- Concours du gâteau le plus délicieusement effrayant ; 5- Monstrueuses cartes postales ; 6- Goûter effrayant ; 7- Chasse aux bonbons

## CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO



Le dimanche 12 janvier prochain, nous débuterons l'année 2025 avec des retrouvailles autour d'une « *Journée de partage des savoir-faire* ».

Au programme : atelier fabrication de produits ménager naturels, initiation au tricot/crochet, ateliers culinaires autour de la fabrication du beurre et de la galette des rois... Vous avez un talent caché que vous aimeriez transmettre ? N'hésitez pas à nous contacter pour animer un stand à l'occasion de cette journée !

✉ [fanny.herreras@galluis.fr](mailto:fanny.herreras@galluis.fr)

# PRÉSERVATION DE LA NATURE

Vous êtes nombreux à œuvrer pour la préservation de la nature, que ce soit en faisant des économies d'énergies chez vous, en recyclant et compostant, en transmettant des valeurs de respect de l'environnement à vos enfants, ou encore en prenant des initiatives du type « *nettoyons la nature* » lors de vos promenades dans Galluis. Un grand merci et bravo aux personnes qui se reconnaîtront dans ce message !

De son côté, la mairie agit également activement pour la cause environnementale : création du comité « *climat énergie* » qui se réunit de façon régulière et travaille sur différents sujets dont la rénovation énergétique des bâtiments communaux (cf. *article p.21*), création d'une zone de biodiversité dans le parc, participation à l'achat de composteurs, organisation des zones de gratuité et des ateliers « *Mettons-nous au vert !* », et aussi, nouveauté cette année : participation à l'événement national « *Le Jour de la nuit* ».

Nous vous en disons plus ci-après !

## ZONE DE BIODIVERSITÉ

Au parc du grand jardin, entre le terrain de football et l'ancienne ferme réhabilitée, a été aménagée au printemps dernier une zone de biodiversité. À cet endroit, un fauchage tardif est réalisé. Il consiste à laisser certaines zones enherbées jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité, mise à mal avec les fauchages fréquents et précoces. L'idée est de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation à la fin du cycle de reproduction des végétaux (germination, croissance, floraison, fructification). Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune. Les végétaux auront ainsi le temps de donner des graines et pourront repousser l'année suivante.



**Quelques actions simples, à réaliser chez soi, pour préserver la biodiversité au jardin.**

**Printemps – été :**

- Pratiquer la fauche tardive dans les zones peu utilisées de votre terrain, ce qui permettra aux insectes de trouver refuge et nourriture. Les populations d'insectes se sont effondrées de 70 % à 80 % de leurs effectifs au cours des dernières décennies, alors qu'ils sont à la base de nos chaînes alimentaires en assurant la pollinisation.

**Été :**

- Prévoir des petites gamelles d'eau pour permettre aux oiseaux et petits mammifères de s'abreuver.
- Collecter et valoriser les eaux pluviales, notamment si vous avez un potager. La région Île-de-France subventionne votre installation de récupérateur d'eau : [www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/installation-de-recuperateurs-deau-de-pluie](http://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/installation-de-recuperateurs-deau-de-pluie)

**Automne – hiver :**

- C'est le moment où la taille est recommandée, car la plupart des végétaux se mettent en dormance à l'approche de l'hiver (ne pas tailler ou élaguer du 15 mars au 16 août, pour ne pas perturber la nidification des oiseaux).
- Les branches ainsi taillées peuvent être valorisées directement au jardin pour faire une haie sèche (aussi appelée « haie de Benjes »), qui sera un refuge pour la biodiversité (hérissons, petits mammifères et insectes...). Vous pouvez également les broyer et les utiliser comme paillage.

**Si vous voulez en savoir plus**

- Le PNR de la haute vallée de Chevreuse propose un « *guide éco-jardin* » sur son site internet : [www.parc-naturel-chevreuse.fr/documentation-telecharger](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/documentation-telecharger)
- L'association MeT (Montfortois en Transition) vient récemment de mettre en place un jardin partagé appelé « *le jardin proMeTteur* ».
- Des associations naturalistes telles que le CERF78 et l'antenne de la LPO organisent des *activités de sensibilisation à l'environnement et des sorties*.
- Le programme de sciences participatives « *SPIPOLL* », porté par le Museum National d'Histoire Naturelle, est ouvert à tous et vous permet de *partager vos observations sur les interactions plantes-pollinisateurs* : [www.spipoll.org](http://www.spipoll.org)



# METTONS-NOUS AU VERT

Cette année, nous vous avons proposé de nouvelles sessions d'ateliers intitulés « *Mettons-nous au vert* », avec au programme : relooking des plots béton avec le comité des jeunes (cf. article « *Parole aux jeunes* » p. 37), potager participatif, inauguration d'une zone de biodiversité, installation d'une table de pique-nique pour enfants...

Ces ateliers sont de beaux moments d'échanges intergénérationnels, durant lesquels petits et grands œuvrent ensemble pour notre village, dans une ambiance chaleureuse et productrice d'huile de coude !



Malheureusement, dans les jours qui ont suivi le dernier atelier, la table de pique-nique a disparu, et certains plots béton ont été tagués, mais il en faudra plus pour décourager les bonnes volontés gallusiennes ! Le relooking des plots béton reprendra au printemps prochain, et une nouvelle table de pique-nique pour enfants sera installée en même temps que les deux grandes choisies dans le cadre du budget participatif (cf. article « *Budget participatif* » p. 22).



## JOUR DE LA NUIT

Le Jour de la nuit est un évènement national proposé par l'association « Agir pour l'environnement » depuis 2009 afin de sensibiliser à la problématique de la pollution lumineuse. Cette forme de pollution est un sujet de préoccupation majeure : pour preuve, le nombre croissant de publications scientifiques étudiant ses impacts sur la biodiversité. Ce soir-là, la commune de Galluis faisait partie des 502 organisateurs pour l'édition 2024. Au programme, une extinction de l'éclairage public dans la partie sud de Galluis, des conférences et ateliers, ainsi qu'une balade nocturne clôturée par un dîner à la belle étoile !

La pollution lumineuse, en tant que forme de pollution (4<sup>ème</sup> cause d'érosion de la biodiversité), contribue indirectement à la destruction des habitats naturels (1<sup>ère</sup> cause d'érosion) par la fragmentation qu'elle induit. En effet, des études scientifiques récentes ont documenté deux effets opposés sur la faune : un effet attracteur (les insectes attirés par la lumière sont des proies faciles) et un effet répulsif (pour un certain nombre d'espèces, une rue éclairée constitue une barrière infranchissable). Ces deux effets empêchent les déplacements nécessaires des individus pour se nourrir ou se reproduire.

Le vendredi 11 octobre, veille de l'évènement, une intervention a eu lieu dans les différentes classes de l'école du Grand jardin pour parler aux enfants de cette problématique et les interpeller sur les deux thèmes abordés pour le Jour de la nuit : l'astronomie et la biodiversité nocturne. Le lendemain, nous avons accueilli environ 50 personnes à la salle des Marronniers et 40 personnes qui se sont prêtées à l'expérience de la balade nocturne sans éclairage.

Un grand merci à Gilles Grandclaude (délégué LPO Cœur d'Yvelines), Olivier Aubier (association Atena 78), Antoine Le Metayer pour les photos, ainsi qu'à l'équipe du comité évènementiel pour ce bel évènement à renouveler en 2025 !

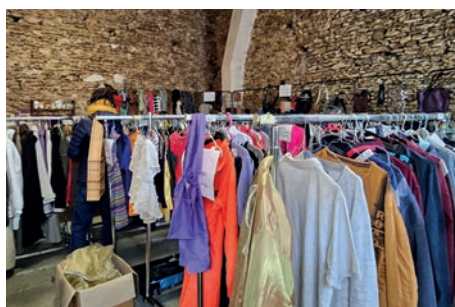
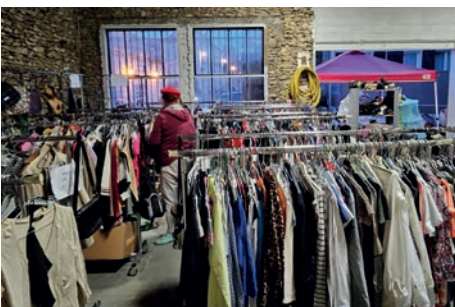


## ZONE DE GRATUITÉ

Cela devient une institution ! Les 11 et 12 novembre 2023, la commune de Galluis a ouvert ses portes à la troisième édition de la zone de gratuité. Un évènement qui, une fois de plus, a su rassembler autour du partage des centaines de personnes : Galluisiens, Yvelinois et plus encore ! Ce concept, basé sur le recyclage et l'entraide (on donne, on se sert même si on ne donne pas), rencontre chaque année un succès grandissant.

Merci à tous les donateurs et bénévoles. À noter que ce bulletin municipal sera déjà parti à l'impression au moment où se tiendra la 4<sup>ème</sup> édition, d'où le focus sur l'édition de 2023.

*Une partie des bénévoles*



# L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Vous avez peut-être constaté une évolution de l'éclairage public depuis le début du mois d'octobre. C'est l'aboutissement d'un projet communal démarré par la municipalité en 2022. L'objectif était de rénover l'éclairage en faisant fortement baisser notre empreinte carbone par une diminution de notre consommation, tout en préservant la sécurité des déplacements, des personnes et des biens.

Nous devons continuer à assurer le confort des usagers sur l'espace public, mais aussi respecter une certaine obscurité dite « *trame noire* »<sup>1</sup> permettant aux espèces nocturnes de vivre et de se déplacer normalement<sup>2</sup>. Nous devons donc contrôler la temporalité de l'éclairage artificiel.

Nous devons aussi respecter les consignes gouvernementales demandant aux collectivités territoriales un effort d'économie sur la consommation électrique afin d'éviter les pénuries.

Les matériels utilisés devaient assurer une sécurité photobiologique<sup>3</sup>.

Enfin, pour une nouvelle installation d'éclairage chemin des Vaux, nous avons opté pour l'éclairage solaire, moins cher dès l'investissement initial et plus écologique (installation simplifiée, pas de tranchée, pas de câble, pas d'armoire électrique ni de frais d'abonnement, pas de consommation d'énergie facturée). Les montants des dépenses nécessaires à cette modernisation devaient permettre un retour sur investissement acceptable.

## Respect des normes

**1. Trame noire et éclairage nocturne :** afin de limiter au maximum la pollution lumineuse, l'éclairage public respectera les recommandations de la région Île-de-France et restera éteint 5 heures par nuit, de 0h30 à 5h30 (état actuel).

**2. Pollution lumineuse :** les luminaires seront sans émission lumineuse vers le ciel, ce qui nécessitera le remplacement du matériel non conforme (lanterne boule par exemple).

**3. Sécurité photobiologique :** les lampes LED utilisées pour cette évolution feront toutes partie du groupe 0 « sans risque ».

**4. Limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques :** les lampes seront conformes à la directive RoHS 2-2011/65/UE afin de mieux régir le double enjeu de la protection de la santé humaine et de l'environnement, ainsi que l'élimination écologiquement rationnelle des déchets issus d'EEE.

**5. Chaleur lumineuse :** la lumière émise aura une chaleur de 2700°K (jaune clair) conforme aux dernières normes en vigueur.

**6. Mise aux normes des armoires électriques dédiées à l'éclairage public :** les cinq armoires réparties dans le village seront mises aux normes en vigueur.

## Économie d'énergie

D'une part, l'installation des lampes LED et des annexes sur le réseau existant devrait nous permettre une économie énergétique de plus de 60 % ;

D'autre part, la création d'un éclairage photovoltaïque autoalimenté pour le chemin des Vaux n'augmentera pas la consommation énergétique facturée.

Avec un prix de l'énergie constant, le retour sur investissement serait inférieur à 2 années.

## Montant des devis

- Mise en place des LED : 13 560 €
- Mise aux normes des armoires : 2 250 €
- Installation photovoltaïque : 13 090 €

Total : 28 900 €

## Subventions

Le dossier ainsi constitué, respectant toutes les normes et contraintes, nous a permis de déposer une demande et d'obtenir de la part de la Région une subvention participative de 19 000 €.

Nous espérons une économie de l'ordre de 7 000 € par an, d'où un retour sur investissement inférieur à 2 ans.

1 : La lumière générée par les systèmes d'éclairage pendant la nuit a de graves conséquences pour la biodiversité. La pollution lumineuse et ses effets sont pris en compte dans les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Cette pollution est la cause de nombreuses perturbations pour la faune et à la flore, notamment en fragmentant les habitats naturels des espèces nocturnes. Pour lutter contre ces effets, la démarche de « trame noire » a été mise en place, avec pour objectif de préserver ou recréer un réseau écologique propice à la vie nocturne.

2 : Article 41 de la loi du 3 août 2009 dite Grenelle 1 : « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore, aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation. »

3 : La norme CEI/TR 62778 décrit un système de classification qui indique si une lampe ou un luminaire implique un risque pour les yeux et la peau. La lumière à LED contient peu de lumière issue du spectre de l'ultraviolet ou de l'infrarouge et n'est donc pas dangereuse pour la peau. Néanmoins, elle contient un spectre bleu de forte intensité qui peut entraîner des lésions rétinienne irréversibles lorsqu'il est regardé longtemps. Ce phénomène est également appelé le « Blue Light Hazard » (BLH). Afin d'évaluer ces risques, la norme EN 62471 subdivise les lampes et les luminaires en quatre groupes de 0 à 3, définis en fonction des risques liés aux expositions à la lumière bleue. Groupe 0 : pas de risque.

# PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

D'une manière insidieuse mais incontestable, le temps agit sur les constructions. Les aspects négatifs se manifestent et ne sont visibles qu'après un certain délai. C'est pourquoi nous devons agir pour prévenir les dégâts et conserver notre patrimoine communal en le réhabilitant.



## La Fontaine Saint-Martin, rue Antoine Labarraque

Cette fontaine, donnée à la paroisse de Galluis en 1674 par Nicolas Potier de Novion, conseiller du roi Louis XIV, a un passé historique et mérite d'être conservée. Les murs de soutien et les abords de la fontaine étant fortement fissurés, une menace d'effondrement planait. Nous avons fait appel aux experts du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, dont Galluis fait partie depuis 2012. Un état des lieux a été dressé et des recommandations techniques nous ont été prescrites, ainsi que des entreprises qualifiées pouvant répondre aux préconisations.



## Les murs en pierre

Nous avons profité de cette expertise pour faire examiner les murs en pierre autour de la place de l'Église et de l'enceinte du cimetière, dont la structure se détériorait.

Les travaux de la fontaine Saint-Martin et des murs de la place de l'église ont été subventionnés par le PNR ainsi que par la Communauté de Communes Coeur d'Yvelines qui a également subventionné les travaux des murs du cimetière. Le montant total de l'ensemble de ces travaux s'élève à 173 185 €. En tenant compte de ces subventions ainsi que du fonds de compensation de la tva qui nous sera reversé, le coût effectif restant à la charge de la commune devrait être de 69 655 €.

### L'église Saint-Martin

Cette église, construite au XII<sup>ème</sup> siècle, n'est pas inscrite comme monument historique, mais ses boiseries intérieures ainsi que certains éléments de mobilier sont répertoriés. Un insecte xylophage y a élu domicile et a commencé à se régaler en causant des dégradations. Il fallait agir en urgence. L'entreprise des Ateliers de la Chapelle, spécialisée dans la restauration-conservation, a été retenue. Les travaux sont effectués par des compagnons ébénistes-restaurateurs hautement qualifiés, pour un montant de 48 109 € TTC. Cette intervention a fait l'objet d'un soutien financier du conseil

départemental à hauteur de 65 % du montant TTC des travaux (soit 31 271 €), les 35 % restants étant à la charge de la commune (soit 16 838 €).

Il reste énormément à faire pour cette église : la toiture et la charpente, les vitraux, le drainage, le ravalement, etc. Nous avons signé un contrat avec Ingéner'y et le département des Yvelines pour la mise en place d'un carnet d'entretien. La visite annuelle d'un architecte spécialisé a permis de faire l'inventaire des travaux les plus urgents. Le département, dans le cadre de la restauration du patrimoine historique, prend à sa charge une partie des travaux plafonnés à 15 000 €, le complément de 4 179 € restant à la charge de la commune

Vous constaterez que la somme de toutes ces dépenses nécessaires à l'entretien de notre patrimoine dépasse très largement les moyens financiers de notre village. Pour faire avancer efficacement les dossiers, notre Maire doit en permanence être à la recherche de ces financements extérieurs indispensables qui ne sont accordés qu'avec parcimonie.

# VENEZ DÉCOUVRIR LA BIBLIOTHÈQUE « LIRE AU VILLAGE » !

Romans adultes

Livres et BD pour enfants de 6 à 16 ans

Hors-champ :  
des étagères réservées  
aux romans policiers et  
thrillers, BD, mangas...

Comptoir des  
Beaux Livres



Coin des petits :  
bac à livres, sièges  
rigolos,  
canapé de lecture...

Nous avons des livres et des BD pour tous les âges, des romans d'auteurs contemporains dans tous les styles : policiers, thrillers, récits fantastiques... Un canapé bien moelleux, des petites tables et chaises, ou encore des pneus-poufs vous invitent à venir vous installer et passer un agréable moment dans cet endroit paisible et propice aux rêves. **Permanences** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 17h à 18h ; tous les samedis de 10h30 à 12h.

LIEN SOCIAL

## LES PETITS PROJETS DES TRICROCHETEURS

Nous avons été inspirés par les jeux olympiques et paralympiques. Le bassin aux poissons à l'entrée du parking de la salle des Marronniers s'est transformé en un lac où se déroulaient des épreuves nautiques : planche à voile, ski nautique, nage, plongeon, natation synchronisée. Nous sommes partis de fil de fer pour former des petits personnages de 10 cm, nous les avons habillés de laine, soit en tenues d'athlètes ou de supporters, soit en habits de ville ou d'officiels.

200 personnages ont pu ainsi animer les lieux de compétition, les tribunes et le podium.

Ils sont restés tout le temps des jeux sans faiblir : merci à EUX !



La flamme olympique brillait au centre du rond-point de l'école, et de nombreux tableaux brodés au point de croix représentaient : la tour Eiffel, le basket, l'aviron, l'équitation, le golf, l'athlétisme et le cyclisme.





À la rentrée 2024, l'école du Grand Jardin compte encore 5 classes, pour 127 élèves.

2 classes de maternelles sont encadrées par Adrien MOCKELYN (PS/MS) et Karine CARDOSO (MS/GS), aidés par les 2 ATSEM de l'école : Sylviane LORET et Magali BAZEMONT, qui assurent également la garderie du matin et du soir, ainsi que la cantine le midi.

Il y a aussi 3 classes en élémentaire, encadrées par Sandrine FRICKERT (CP), Lydia BRO (CE1/CE2) et Nathalie BOULIER (CM1/CM2), également directrice de l'école et déchargée de classe le jeudi par Coline DESBOUVRIES.

3 élèves en situation de handicap sont accompagnés par une AESH, Carine BLOT, présente dans l'école 18 heures par semaine.

## Nettoyons la nature

À la rentrée, tous les élèves de l'école ont participé à une opération « *Nettoyons la nature* », en sortant de l'école pour aller aux alentours dans le village, accompagnés de nombreux parents. Nous avons ramassé beaucoup de plastiques et de déchets divers que nous avons triés avec les enfants. Les autres déchets ont ensuite été évacués à la déchèterie par Loïc BLANDINEAU, que nous remercions.



## Automne



### Sortie d'automne

Nous avons ramassé tout ce qui nous permet de parler de l'automne.

## Automne (suite)

### Mandala et goûter d'automne

Chaque enfant a apporté un objet selon la couleur choisie pour sa classe, une couleur d'automne : jaune, orange, vert, marron ou rouge. Avec ces objets, nous avons réalisé un mandala éphémère pour notre fête de l'automne. Comme souvent, c'est sous la pluie que nous avons terminé notre montage ! Chaque enfant a posé, en cercle, son objet de couleur. Le résultat était magnifique !

Les parents avaient très généreusement garni le buffet pour ce merveilleux goûter d'automne : jus de pomme, de carotte, de raisin, gâteaux aux marrons, aux pommes, bonbons !



## Jour de la nuit

Pour le *Jour de la nuit*, M. Xavier ADAM est intervenu dans les classes pour parler des animaux nocturnes, des chauves-souris et des chouettes, de la pollution lumineuse... Il a donné envie aux enfants de participer, le lendemain, à la soirée nocturne et la balade en forêt pour écouter les bruits de la nuit.



## Tri des déchets

Les élèves de l'école trient leurs déchets à la fin de chaque repas dans 2 bacs séparés avant d'aller poser leurs couverts et plateaux. Les déchets alimentaires sont sortis chaque jour



devant le portail de l'école pour permettre de nourrir des poules du village. Il n'y a donc pas de pertes. À notre échelle de mini-société, chaque enfant fait sa part citoyenne de tri et recyclage.

### Projets et animations prévus dans l'école

- Trouver un spectacle pour Noël ou le début de l'année 2025 ;
- Organisation du stand qui sera tenu par les CM1/CM2 sur le marché de Noël + lancement d'une opération « chocolats de Noël » pour financer leur voyage en Normandie en Mai 2025 ;
- Travail autour des émotions et du harcèlement pour lutter contre le harcèlement scolaire.

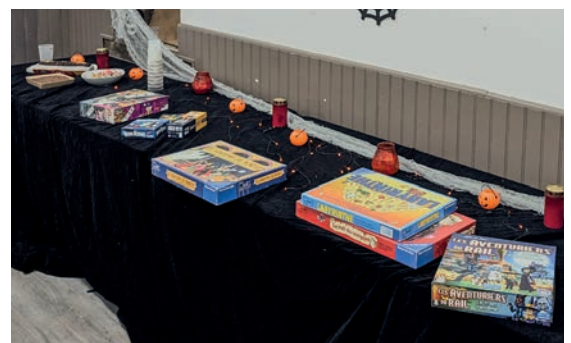
# MATINÉES ET APRÈS-MIDIS JEUX

Environ une fois par mois, le week-end, nous vous proposons des matinées ou après-midis jeux à destination des familles.

Enfants, ados, parents, grands-parents et amis se retrouvent à la salle des Marronniers pour jouer à des jeux de société, participer à des ateliers créatifs, ou tout simplement discuter ! Un coin de la salle est réservé aux plus petits, avec des tapis, jouets et livres d'éveil, jeux à bascule, draisiennes, toboggan... !

- Pour les nouveaux arrivants sur Galluis, c'est l'occasion d'aller à la rencontre des autres habitants dans une ambiance conviviale.
- Pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés, c'est l'endroit idéal pour se faire leurs premiers copains.
- Pour les jeunes parents, c'est un lieu où ils peuvent échanger sur leurs expériences respectives, ou tout simplement décompresser autour d'un jeu de société !

Ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous.



## MATINÉES D'ÉVEIL DE L'ADMR

Sur le même principe, mais en semaine et spécifiquement pour les parents d'enfants en bas-âge, n'hésitez pas à vous rendre également aux matinées d'éveil proposées par l'ADMR de Méré (Aide à Domicile en Milieu Rural) !

accès à la page Facebook de l'ADMR :



## COMITÉ DES JEUNES

À Galluis, nous avons la chance d'avoir des jeunes très dynamiques et intéressés par la vie de leur village !

Le comité des jeunes se réunit plusieurs fois dans l'année pour lancer de nouvelles idées, échanger, ou encore organiser les futurs événements à destination des 12 – 20 ans.

Tout comme le comité événementiel, ce comité est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent donner un peu (ou beaucoup !) de leur temps, à la différence près qu'il est réservé à la tranche d'âge ados – jeunes adultes.

**Tu as entre 12 et 20 ans et tu souhaites nous rejoindre ?** N'hésite pas à venir à notre rencontre lors d'une prochaine ouverture de la « Maison des jeunes », ou envoie un petit mail à l'adresse suivante : [fanny.herrerass@galluis.fr](mailto:fanny.herrerass@galluis.fr)

Cette année, le comité des jeunes a :

- organisé deux soirées jeunes : tournoi de Super Smash Bros. et soirée loups-garous ;

- obtenu l'achat d'une table de ping-pong pour le parc du Grand Jardin (qui avait été intégrée aux propositions du budget participatif à sa demande !)
- obtenu l'achat d'une console de jeux Nintendo Switch ;
- demandé l'installation d'un banc et d'une poubelle chemin Beauchet (qui seront installés d'ici le printemps prochain) ;
- commencé à relooker les plots béton du parc de Grand Jardin ;
- donné un coup de main lors des événements familiaux tels que Carnapâques et Halloween (distribution des œufs, jury du concours de gâteaux...)
- participé à l'initiation au hip-hop proposée par Jessica (merci Lisa !).

Un grand merci à tous ces jeunes qui s'investissent pour que Galluis soit aussi LEUR village.



## PAROLE AUX JEUNES

### Customisation des plots béton

« Pour la customisation des plots du parc, on a décidé de partir sur des couleurs vives rappelant les couleurs des jeux d'enfants afin d'avoir un aspect uni et enfantin. Pour augmenter l'aspect enfantin et grâce à la forme des plots de béton, on a eu l'idée de les transformer en dés géants. Ce projet n'est pas encore fini et est toujours en cours de réalisation.

Un grand merci aux Galluisiens et au conseil des jeunes qui ont participé à ce projet jusqu'à présent ! »

Lylou DAVID



Croquis réalisé par Lylou DAVID

# SOIRÉES JEUNES

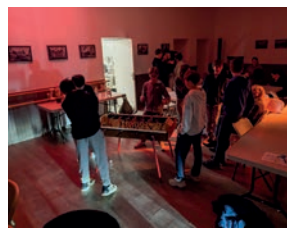
« Les soirées jeunes sont des soirées conviviales entre jeunes du village mais aussi d'autres communes alentour. On se retrouve pour faire des jeux tels que le loup-garou (la dernière soirée jeunes) ou Mario kart ou encore Super Smash Bros. Ces jeux vidéo sont joués sur la nouvelle Switch de la commune, achetée à la demande du comité des Jeunes pour ces occasions.

On joue par petits groupes, et en attendant notre tour, il y a le baby-foot, ou bien on discute.

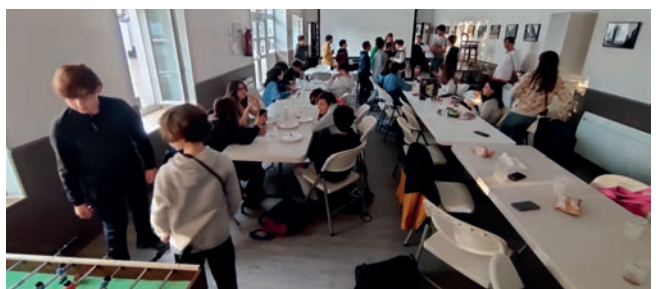
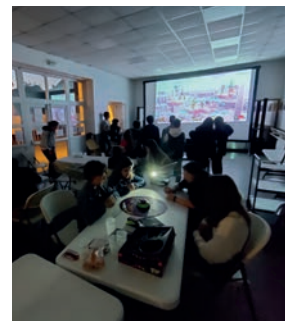
Ces soirées ont toujours beaucoup de succès. »

Brice ROMANET

## Soirée loups-garous



## Soirée Super Smash Bros



V, I, L, L, A, G, E

# DO YOU SCRABBLE ?

Avec VILLAGE, on peut faire une quarantaine de mots de 2 à 7 lettres au SCRABBLE.

Tentez de les découvrir, d'après nos définitions ! 😊

👉 Réponses sur le site web [galluis.fr](http://galluis.fr)

Mots de 2 lettres

- Ce n'est pas elle
- Diminutif du gangster CAPONE
- Il faut le donner pour s'accorder
- Petit paresseux
- Article d'origine arabe
- Go !
- Abréviation pour les moins de 3,5 tonnes
- Sorte de cale pour travaux de traçage

en 3 lettres

- Lâche et méprisable
- On est content quand on ne fait pas le sien
- On lui prend la tête pour des tresses
- Peut être hydro-alcoolique
- N'engendre pas la mélancolie
- Celle de France n'est pas entourée d'eau
- Désigne un point de passage
- Prénom d'origine germanique
- Celui de Loire est réputé pour ses vins
- Ça fait mal !
- Arrose Strasbourg et Colmar
- Prénom féminin
- Les mères la donnent
- Devant Maria ou César
- Créa un lien
- Prénom africain
- Mousse en Angleterre

en 4 lettres

- Pau a le sien
- Jeta un froid
- En direct
- Mit au monde un bovidé
- C'est pareil !
- Quand elle a du plomb, ce n'est pas bon signe
- Elle a souvent plus d'une paire de « marcaffins »
- Chanteuse au prénom de son pays
- Oiseau des bois
- Donc propre

en 5 lettres

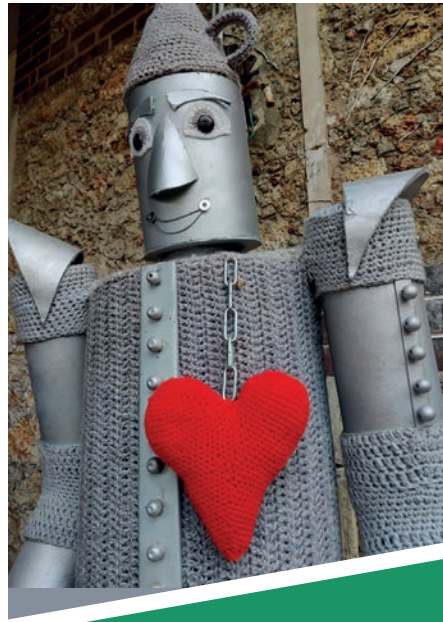
- Zone urbaine
- Partenaire et ami
- Hébergement de villégiature
- Oiseau impérial
- Alerte mais non dangereuse
- Conforme à la loi

en 6 lettres

- Sorte d'épée de Damoclès
- Ne ferma pas l'œil de la nuit
- Peut se déplacer dans l'environnement aquatique où il vit

Et en 7 lettres

- Avec « people », il forme le nom d'un groupe disco



Bonnes fêtes de fin d'année !



Retour en images sur les festivités de Noël 2023 : marché de Noël, ciné-tartiflette et tricot urbain sur le thème du « Magicien d'Oz ».